MG 4

fonte
186 à 395 kW (160 à 340 th/h)
eau chaude
mazout ou gaz

CHAPPÉE

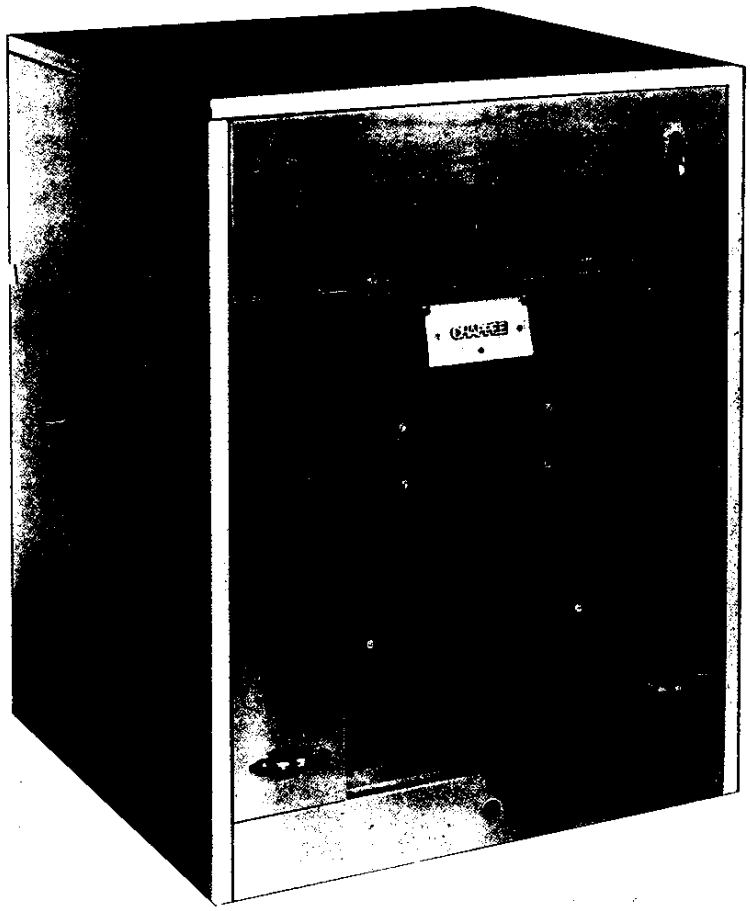

fournitures normales

Les chaudières MG 4 sont fournies en éléments séparés à assembler sur place avec l'équipement nécessaire à la réalisation des performances indiquées :

- un élément avant;
- une série d'éléments intermédiaires;
- un élément arrière;
- une buse de fumée profilée à départ horizontal sans registre;
- un déflecteur de buse de fumée pour les chaudières 411 à 416;
- une jaquette en tôle peinte rouge et bronze calorifugée;
- une plaque en acier avec clapet formant regard de contrôle de flamme, sur l'ouverture supérieure de la façade;
- des tampons en fonte sur les ouvertures de ramonages des carneaux;
- une plaque brûleur en tôle d'acier et une plaque d'amiante de protection (les perçages pour passage du nez du brûleur et de sa fixation sont à faire sur place) sur l'ouverture du foyer;
- un collecteur de retour horizontal Ø 100;
- un répartiteur d'eau ;
- une contrebride de départ en acier, alésée à Ø 103; avec joints et boulons;
- une contrebride de retour en acier, alésée à Ø 103; avec joints et boulons;
- un robinet de vidange en 20/27;
- une à trois boîtes de mastic pour le montage, selon le numéro de la chaudière;
- une boîte d'enduit pour les nipples;
- un jeu d'outils de ramonage : écouvillon et raclette.

fournitures sur demande

Peuvent être fournis avec suppléments indiqués au tarif :

- un thermomètre et un indicateur de hauteur d'eau,
- un coffret de régulation
- un tableau de commande

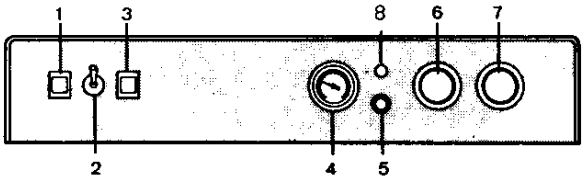

1 - voyant sous tension
2 - interrupteur Marche/Arrêt
3 - sécurité brûleur
4 - thermomètre
5 - aquastat à réarmement
6 - aquastat limiteur
7 - aquastat régulateur (2e allure)
8 - voyant de sécurité

pression - température

Les chaudières MG sont éprouvées en usine à 14 bars et peuvent être utilisées jusqu'à une pression totale de 8 bars et pour une température de 110 °C maximum.

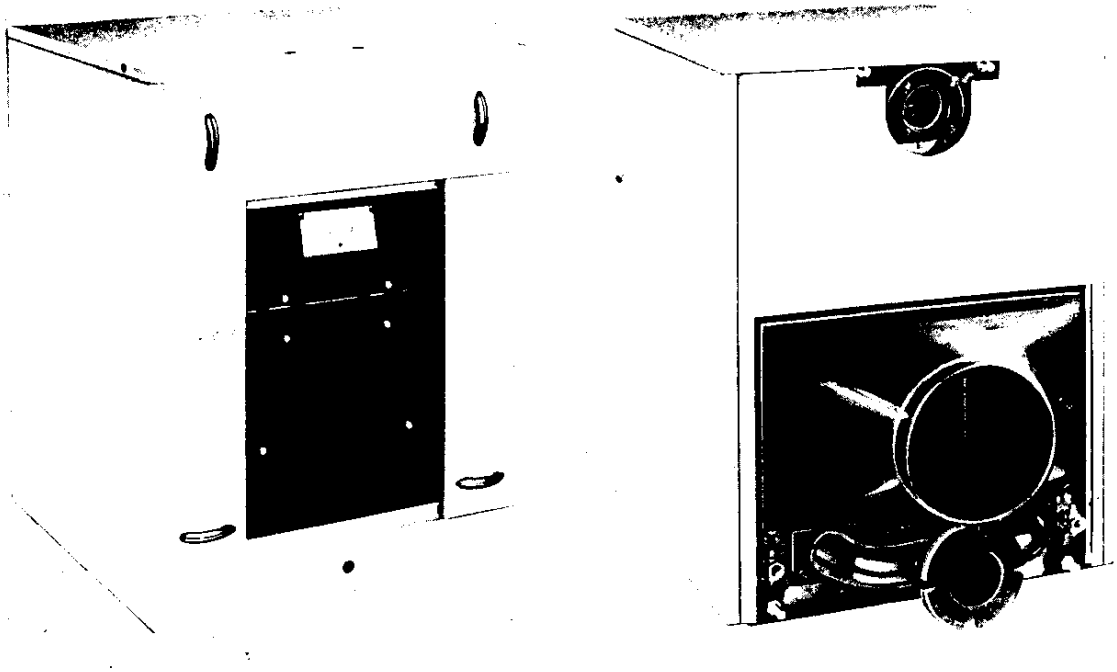

brûleur à mazout ou à gaz

Les puissances indiquées dans le tableau ci-dessous ont été vérifiées avec des brûleurs courants à mazout à pulvérisation mécanique ou à gaz à air soufflé, réglés pour les conditions normales de tirage et de combustion indiquées sur le graphique ci-contre. En général, il faut que celui-ci soit équipé d'un ventilateur tournant à 2800 tr/mn. Nous rappelons que, ainsi qu'il est de règle, les parois de la chambre de combustion ne doivent pas être en contact direct de la flamme.

OBSERVATIONS IMPORTANTES : Il est impératif de respecter la cote de hauteur de l'axe du brûleur par rapport au sol, à savoir 337 mm, sauf spécification particulière imposée par le constructeur du brûleur sous sa responsabilité. Le raccordement de la buse à la cheminée doit comporter un régulateur de tirage.

Briquetage : nous donnons ci-après, à titre indicatif, les dessins du briquetage

Installation : voir généralités chaudières et prescriptions techniques dans notre "cahier technique chaudières"

caractéristiques à l'allure nominale

(établies pour un CO_2 entre 12,4 et 12,7 %)

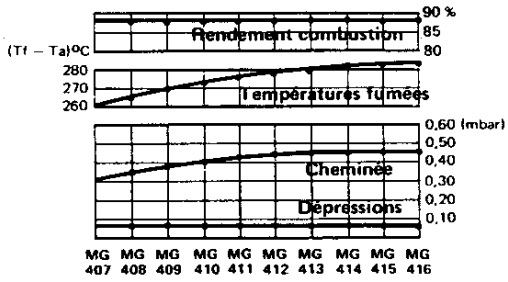

caractéristiques et dimensions principales

Numéro chaudière	Nombre d'éléments	Puissance		Puissance à 90 % de rendement $CO^2 \geqslant 13$ % au fuel $CO^2 \geqslant 10,5$ % aux gaz naturels KW	Brûleur CHAPPEE		Contenance eau (litres)	Poids approximatif d'expédition (kg)	Dimensions principales (mm)				
		(KW)	(Th/h)		Mazout	Gaz			A	B	C	I	L
MG 407	7	186	160	186	CF.0020.1A	CG.200	137	960	790	610	890	893	1159
MG 408	8	209	180	202	CF.0020.VP	CG.200	152	1055	960	720	1000	1003	1269
MG 409	9	232	200	219	CF.0030.1A	CG.300.1A	167	1150	1010	830	1110	1124	1390
MG 410	10	255	220	235	CF.0030.1A	CG.300.1A	182	1245	1120	940	1220	1234	1500
MG 411	11	278	240	251	CF.0030.1A	CG.300.1A	197	1340	1230	1050	1330	1344	1610
MG 412	12	302	260	268	CF.0030.1A	CG.300.1A	212	1435	1340	1160	1440	1455	1721
MG 413	13	325	280	284	CF.0030.1A	CG.300.1A	227	1530	1450	1270	1550	1565	1831
MG 414	14	348	300	300	CF.0050.1A	CG.300.1A	242	1645	1560	1380	1660	1675	1941
MG 415	15	371	320	316	CF.0050.1A	CG.500.1A	257	1790	1670	1490	1770	1786	2052
MG 416	16	395	340	333	CF.0050.1A	CG.500.1A	272	1835	1780	1600	1880	1896	2162

Les valeurs sont données pour un fonctionnement au fuel domestique ou au gaz.

cotes d'encombrement

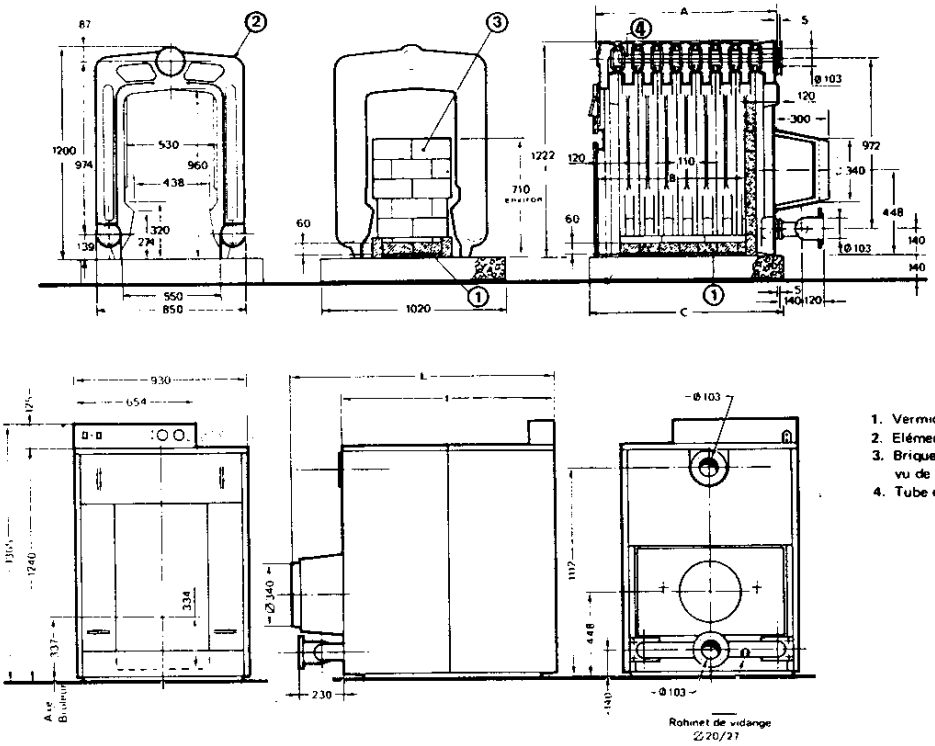

1. Vermiculite stillite ou similaire
2. Elément intermédiaire
3. Briquetage du mur arrière vu de l'intérieur de la chaudière
4. Tube répartiteur

Le départ chauffage doit impérativement s'effectuer à l'arrière de la chaudière.

MG 4

accessoires pour chaudières

indicateurs de hauteur d'eau

POUR CHAUDIERES
A EAU CHAUDE

Ces indicateurs filetés en 12/17 donnent la hauteur exacte du niveau d'eau dans les installations. Ils se font en deux modèles :

- **diamètre 65 mm : gradué à 5 ou 15 mètres,**
- **diamètre 100 mm : gradué à 15 ou 30 mètres.**

Sur demande, ils peuvent être fournis avec robinet de contrôle fileté en 12/17.

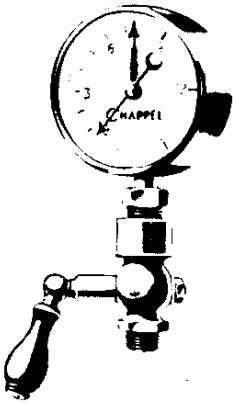

thermomètres

POUR CHAUDIERES A EAU CHAUDE

Nos thermomètres se font en deux modèles :

- **petit modèle, hauteur 17 cm,**
- **grand modèle, hauteur 30 cm,**

Le thermomètre proprement dit est distinct de sa gaine de protection ; celle-ci, en laiton poli ou chromé, est filetée en 15/21 mm et se visse une fois pour toutes dans l'orifice prévu à cet effet dans la chaudière.
Le thermomètre ne donnera d'indication précise sur la température de l'eau contenue dans la chaudière que si l'on a soin de remplir d'huile la capacité inférieure de la gaine de protection.

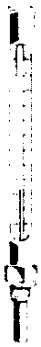

coffret de régulation

CHAPPÉE
157, avenue Charles Floquet
93158 LE BLANC MESNIL CEDEX
Tél. : (1) 48 65 44 47 - Télex : 231074

NOTA : Le Constructeur se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il jugerait utiles, et, sans préavis.

REF. 9419-F 6 COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE. R.C.S. PONTOISE B 602 041 675 – MURAYPRINT, 92600 A R.C.S. NANTERRE B 682 019 122

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE

Société Anonyme au Capital de 96.210.000 F

8, Place d'Iéna - PARIS 75783 CEDEX 16 - Téléphone : 553.34.00+ - 553.44.30+ - 704.22.30+

R.C. PARIS B 542 032 891

CONDUITE ET ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES

CHAPPÉE

MG.4 . MG.5 . MG.6 .

POUR CHAUFFAGE CENTRAL A EAU CHAUDE

IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES CONSIGNES CI-DESSOUS POUR OBTENIR UN FONCTIONNEMENT SATISFAISANT DE NOTRE MATERIEL.

1 TABLEAU DE COMMANDE

Livré sur option. Voir chapitre 5.

2 MISE EN SERVICE

2-1 REMPLISSAGE DE LA CHAUDIERE

Pour le remplissage de la chaudière, nous recommandons d'éviter l'emploi d'eau calcaire qui peut entartrer la chaudière.

La note technique de l'accord intersyndical du 2 juillet 1969 précise, entre autre, que si le TH, ou titre hydrotimétrique, est supérieur à 25° français, le remplissage de la chaudière doit être prévu avec de l'eau adoucie.

D'autre part les apports d'eau à la chaudière doivent être pratiquement nuls et dans tous les cas, être contrôlés.

Des apports d'eau fréquents indiquent la présence d'une fuite sur l'installation qui doit être réparée dans les plus brefs délais.

2-2 OPERATIONS PREALABLES

Lors de la première mise en route de la saison, ou après un arrêt prolongé :

- s'assurer que le plein d'eau a été effectué,
- vérifier l'étanchéité générale (circuit d'eau),
- purger tous les points hauts, jusqu'à obtenir un léger écoulement,
- vérifier également l'étanchéité (circuits fumées) notamment en ce qui concerne les joints de portes des carneaux, et les joints entre sections (après enlèvement des panneaux de jaquette). Si nécessaire, intervenir sur les différents points de serrage.
- vérifier la liaison correcte du tuyau de raccordement fumées à la buse de la boîte à fumée (joint étanche).
- le bon fonctionnement du régulateur de tirage (s'il existe),
- s'assurer du verrouillage du brûleur,
- s'assurer que la cuve contient assez de mazout pour noyer la crépine,
- vérifier que les vannes d'alimentation et de retour sont ouvertes,
- remplir de mazout la canalisation d'aspiration du brûleur.

  Pour le fonctionnement aux combustibles gazeux, vérifier que les conditions de sécurité sont bien remplies et que l'alimentation en gaz (pression, débit) est correcte.

2-3 MISE EN ROUTE

Se conformer aux indications données par le fabricant du brûleur.

3 MISE EN REPOS

3-1 BRULEUR

Pour arrêter le brûleur, il suffit d'ouvrir l'interrupteur général ou de se conformer aux indications données par le fabricant du brûleur.

En cas d'arrêt prolongé, fermer les vannes d'alimentation et de retour du combustible.

En fin de saison de chauffe, procéder en outre à un nettoyage complet (voir entretien).

3-2 CHAUDIERE

A la fin de chaque saison de chauffage, nettoyer complètement la chaudière. Débrancher le tuyau de la buse et obturer tous les orifices afin d'éviter la circulation d'air humide qui occasionnerait des condensations sur les parois froides de l'appareil. Il est recommandé, si la chaudière est installée dans un lieu très humide, de la protéger à l'aide de produits absorbants.

Entre autres, nous conseillons les sachets de «Companorb» Société Diatomées et Dérivés, 12, rue Port-Celle, 77 Saint Mammès, et le «Tyfoseal 507» Société S.E.P.L.A.S.T., 13 Bld Louise Michel, 92 Gennevilliers.

L'installation ne doit pas être vidangée, sauf si la chaudière peut ne pas être allumée aux premiers froids.

3-3 ANTIGEL

Une protection efficace contre le gel peut être également obtenue en introduisant une certaine quantité d'antigel dans le circuit de chauffage.

Nous recommandons le «NEUTRAGEL», Société KUHLMAN, 25, boulevard de l'Amiral Bruix, Paris (16e) et le «GILGEL», Société PROGIL, 11, avenue Myron T. Herrick à Paris (8e).

Il faut alors s'assurer qu'il ne peut y avoir communication entre les circuits de chauffage et l'eau d'alimentation (cf. circulaire du 24 mai 1963 du ministère de la Santé).

4 ENTRETIEN

4-1 BRULEUR

Les brûleurs doivent faire l'objet d'un entretien périodique. Voir notice spéciale fournie avec le brûleur. Si nécessaire prendre contact avec le concessionnaire ou le constructeur du brûleur.

4-2 CHAUDIERE

Vérifier le niveau de l'eau au vase d'expansion et, le cas échéant, rétablir le niveau normal. Ne procéder à l'opération que lorsque l'installation est froide. Si des remplissages fréquents sont nécessaires, c'est qu'il existe une fuite ; dans ce cas prévenir l'installateur. Ne jamais puiser l'eau sur le circuit de chauffage.

4-3 RAMONAGE

Afin d'éviter un encrassement lent mais progressif nuisible au bon fonctionnement de la chaudière, il est recommandé de ramoner celle-ci périodiquement. Il y a lieu de débarasser régulièrement dans les carneaux et le foyer, les dépôts éventuels par les trappes de ramonage et la plaque de foyer.

La fréquence de l'opération dépend de la nature du combustible et de la qualité de la combustion.

Procéder comme suit :

- démonter les tampons de ramonage avant et arrière ainsi que les tampons de ramonages dessus (chaudières MG5 et MG6)
- démonter la plaque de foyer
- extraire les suies.

CONCESSIONNAIRE : BRULEUR	INSTALLATEUR :	FOURNISSEUR : MAZOUT	PREMIERE MISE A FEU le
Tél. :	Tél. :	Tél. :	Réf. 897

A l'issue du ramonage, remonter tous les tampons en vérifiant l'état des joints d'étanchéité et l'efficacité du serrage. Remonter également les panneaux avant et arrière de la jaquette.

5 TABLEAU DE COMMANDE (livré sur option)

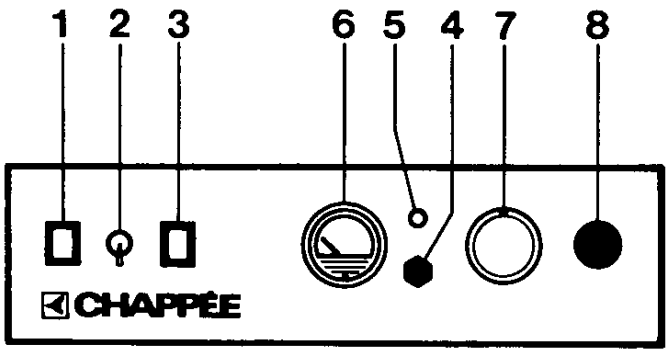

5-1 Sur le bandeau se trouvent groupés tous les accessoires permettant de contrôler le fonctionnement de la chaudière :

1 - Un voyant de mise sous tension du brûleur qui s'allume lorsque le tableau de commande est alimenté.

2 - Un interrupteur brûleur (alimentation électrique)

3 - Un voyant rouge qui est éteint lorsque le brûleur fonctionne normalement et qui s'allume en cas de mise en sécurité (une prise pour sonnerie d'alarme en cas de panne du brûleur et disponible au bornier de la chaudière).

4 - Capuchon de protection du bouton de réglable et de réarmement manuel du thermostat de sécurité chaudière. (conforme aux prescriptions du DTU 65-11, concernant les dispositifs de sécurité des installations de chauffage central) **Réarmement automatique** : (après une montée de température anormale de l'eau de chaudière) le thermostat est préréglé d'usine à 95°C. **Réarmement manuel** : régler le thermostat à 110°C après avoir dévisser le capuchon de protection du bouton.

5 - Un voyant de thermostat de sécurité (allumé quand le thermostat a déclenché)

6 - Un thermomètre indiquant la température de l'eau de chaudière proprement dite.

7 - Une thermostat de régulation 1ère allure.

8 - Un thermostat de régulation 2ème allure (fourni avec supplément au tarif).

5-2 MISE EN ROUTE

Le thermostat de chaudière étant réglé sur la température de départ choisie :

— Actionner l'interrupteur général de l'installation, imposé par les règlements en vigueur afin que le brûleur puisse être mis sous tension par l'intermédiaire de l'interrupteur placé sur le bandeau du tableau de commande. Le voyant jaune doit s'allumer et le démarrage du brûleur est alors assuré. Dans le cas ou un discontacteur est incorporé au brûleur, s'assurer que celui-ci est armé.

Le brûleur, une fois mis en route, répondra automatiquement aux impulsions données par les appareils d'asservissement. En cas de panne de courant électrique, le brûleur s'arrête comme pour une ouverture de l'interrupteur général et démarre automatiquement dès le rétablissement de la tension.

NOTA : Après la première mise à feu d'une installation avec brûleur à mazout, il est conseillé de nettoyer le filtre de pompe.

5-3 MISE EN REPOS DU BRULEUR

Pour arrêter le brûleur, il suffit d'ouvrir l'interrupteur général ou de basculer l'interrupteur marche-arrêt du bandeau de commande.

Procéder ensuite comme indiqué au chapitre 3-1 du § 3.

6 INTERVENTIONS EVENTUELLES

Si le brûleur ne démarre pas ou s'arrête systématiquement après démarrage, s'assurer qu'il s'agit effectivement d'une anomalie nécessitant une intervention extérieure. Vérifier :

— s'il reste suffisamment de mazout dans la citerne ou si l'alimentation en gaz est assurée,

— si l'interrupteur est bien enclenché et s'il n'y a pas de panne de secteur électrique,

— si les fusibles sont corrects,

— si le coffret de contrôle n'est pas disjoncté (voyant 1 allumé),

— si le système de contrôle (cellule) est bien propre,

— s'il ne s'agit pas d'un arrêt normal ayant pour cause la régulation provoquée par les thermostats de chaudière,

— s'il ne s'agit pas d'un arrêt anormal provoqué par le thermostat de sécurité chaudière réglé sur 110°C (réarmement manuel). Le voyant n° 5 est allumé.
Dans ce cas agir sur le bouton 4 après avoir dévissé le capuchon de protection.

NOTA : Le thermostat de sécurité à réarmement manuel réglé à 110°C est conforme aux dispositifs de sécurité (D.T.U. 65-11) concernant les installations de chauffage central dans le bâtiment.

— si les vannes de canalisations du combustible sont bien ouvertes.

7 PRESCRIPTIONS DE SECURITE

7-1 RAMONAGE DE LA CHEMINEE

La règlementation impose deux ramonages annuels de la cheminée.

7-2 MANQUE D'EAU DANS L'INSTALLATION

Ne pas remettre d'eau dans une chaudière à haute température. S'il est impératif de la faire, n'admettre qu'un très faible filet d'eau.

7-3 MANQUE D'EAU A LA CHAUDIERE

Arrêter le brûleur, laisser refroidir entièrement la chaudière. Un appoint d'eau à chaud provoquerait la destruction irrémédiable de la chaudière.

7-4 RETOUR DE FLAMMES

Lorsqu'on ouvre une porte de carneau, quel que soit le combustible utilisé, se tenir systématiquement de côté, un retour de flamme ou le démarrage intempestif du brûleur est toujours possible.

8 TRANSFORMATION DU THERMOSTAT DE SECURITE A REARMEMENT AUTOMATIQUE - REGLE (D'usine) A 95°C EN THERMOSTAT LIMITEUR A REARMEMENT MANUEL REGLE A 110°C.

Le bouton de réarmement manuel du thermostat de sécurité, déclenche après une montée anormale de la température de l'eau de la chaudière. Livré en position de marche «automatique» affiché 95°.

Pour passer en fonctionnement avec réarmement manuel (110° -8), il convient après retrait de son capot de faire pivoter la vis du bouton du thermostat de 1/8 de tour vers la gauche (voir croquis).

FURINTER - PARIS
N° 770 90 30 • 770 29 00

GROUPE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE

Division chauffage :

157, avenue Charles-Floquet, 93158 Le Blanc-Mesnil Cedex – Télex : 231074 F – Téléphone : 865.44.47
S.A. au capital de 196.696.200 F – R.C.S. Paris B 542 032 891
122-126, rue du Château des Rentiers, 75640 Paris Cedex 13 - Télex : SGFON 206371 – Téléphone : 582.62.00

CHAPPÉE

chaudières en fonte à tirage naturel

MG 4

mazout • gaz

notice de montage

1 caractéristiques et dimensions principales

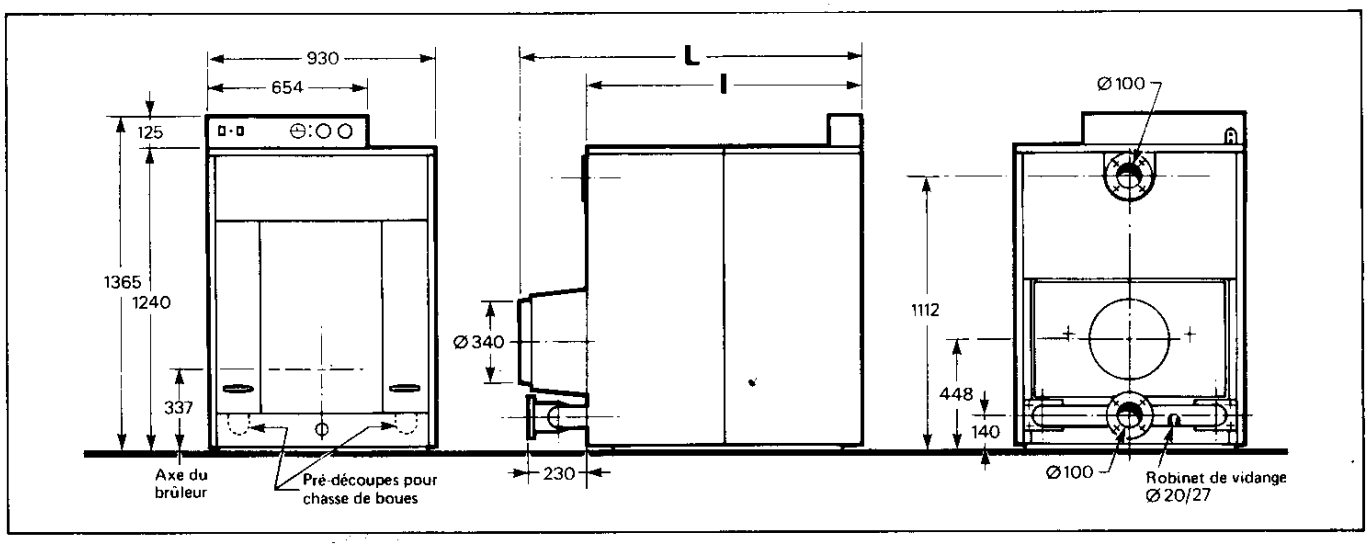

Numéro chaudière	Nombres d'éléments	Puissance		Contenance en eau (litres)	Dépression* mini à la buse (mbar)	Cote L (mm)	Cote l (mm)	Poids approximatif d'expédition (kg)
		(kcal/h)	(watts)					
407	7	160.000	186.000	137	0,32	1.159	893	960
408	8	180.000	209.300	152	0,35	1.269	1.003	1.055
409	9	200.000	232.500	167	0,38	1.390	1.124	1.150
410	10	220.000	255.800	182	0,41	1.500	1.234	1.245
411	11	240.000	279.000	197	0,43	1.610	1.344	1.340
412	12	260.000	302.300	212	0,46	1.721	1.455	1.435
413	13	280.000	325.500	227	0,48	1.831	1.565	1.530
414	14	300.000	348.800	242	0,48	1.941	1.675	1.645
415	15	320.000	372.000	257	0,48	2.052	1.786	1.790
416	16	340.000	395.300	272	0,48	2.162	1.896	1.835

* Les valeurs sont données pour un CO_2 compris entre 12,4 et 12,7 % et un fonctionnement au fuel domestique.

Réf. 7836
Décembre 1984

BRULEURS

Les brûleurs à mazout ou à gaz soufflés peuvent être utilisés pour autant que leurs caractéristiques de combustion soient adaptées aux dimensions du foyer et réglés pour des conditions normales de tirage.

Le choix du brûleur doit donc se faire suivant les instructions du fabricant de brûleurs en fonction des débits de combustible. En général, il faut que celui-ci soit équipé d'un ventilateur tournant à 2.800 tours/minute.

LIVRAISON

Les chaudières CHAPPÉE MG 4 sont normalement livrées en plusieurs colis séparés.

Les principaux composants sont :

- les éléments du corps de chauffe,
- les assortiments (boîte à fumées, plaque de foyer, tampon de ramonage, boîte à visserie, etc...),
- 1 collecteur de retour,
- 1 répartiteur selon le numéro de la chaudière,
- la jaquette,
- le coffret de régulation avec supplément indiqué au tarif.

2 aménagement de la chaufferie

RADIER

Aucun radier ventilé n'est nécessaire à l'installation de ces chaudières. Cependant, nous donnons le schéma d'un hors d'eau simple.

DÉGAGEMENTS

Réserver, entre chaudière et parois adjacentes, un espace suffisant pour un branchement aussi direct que possible du départ des fumées et pour des raccordements aisément accessibles des circuits de chauffage et fuel, ainsi que pour des opérations de ramonage.

BRIQUETAGE ET DIMENSIONS RADIER

Une protection réfractaire est indispensable. Elle protège notamment la sole, l'élément arrière, elle est complétée par 2 murets latéraux. Les dessins, ci-joint, indiquent les parties à protéger. Le briquetage ne fait pas partie de la fourniture. Nous donnons ci-dessous, à titre indicatif, la composition du briquetage type réalisé en briques réfractaires 6 x 11 x 22.

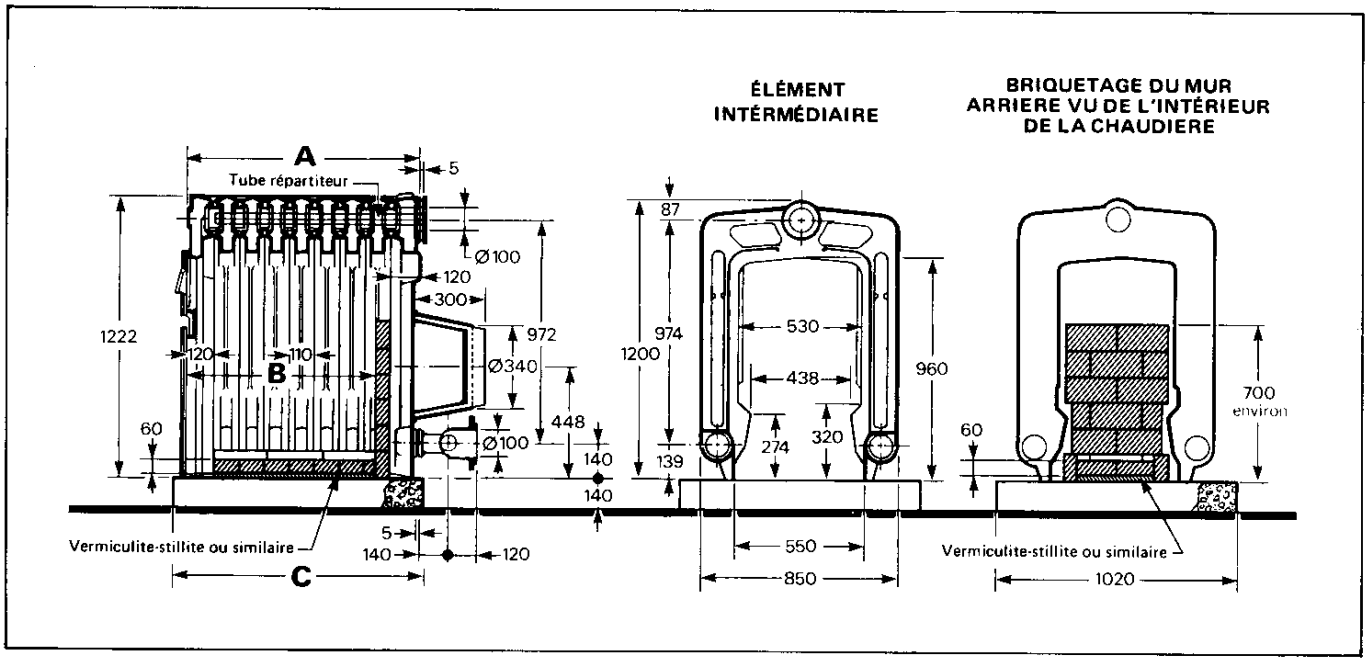

Numéro de chaudière	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416
A	790	900	1010	1120	1230	1340	1450	1560	1670	1780
B	610	720	830	940	1050	1160	1270	1380	1490	1600
C	890	1000	1110	1220	1330	1440	1550	1660	1770	1880
Nombre de briques réfractaires 6 x 11 x 22	28	32	35	38	41	44	47	50	53	56

3 montage de la chaudière

ORDRE DES OPÉRATIONS DE MONTAGE

1° - Vérification des colis.

2° - Assemblage des sections intermédiaires et, au fur et à mesure, mise en place des plaques de retour de flammes intermédiaires.

3° - Assemblage des sections avant et arrière et mise en place des plaques de retour de flammes arrière.

4° - Mise en place définitive de la chaudière.

5° - Mise en place des tampons de ramonage, plaques brûleur, plaque d'obturation, chargement, collecteur, etc...

6° - Montage de la jaquette.

7° - Montage des accessoires de régulation.

VÉRIFICATION

S'assurer que la fourniture est bien complète, à l'aide de la fiche de fabrication jointe à l'expédition.

Examiner les sections avec le plus grand soin et s'assurer que les orifices n'ont pas reçu de chocs au cours des différentes manutentions, ce qui pourrait être l'amorce d'une fuite. Retirer les corps étrangers qui auraient pu s'introduire à l'intérieur des éléments.

OUTILS DE MONTAGE

Pour l'assemblage, il est nécessaire de se servir de 3 outils de montage dont chacun comprend :

- 1 barre de montage,
- 1 plateau simple,
- 1 plateau à cliquets,
- 1 écrou,
- 1 clé de montage.

L'assemblage se fait par le moyen de nipples.

Pour la bonne étanchéité des assemblages, il est indispensable de ne pas faire de joint métal sur métal : nous recommandons l'emploi de l'enduit spécial S.G.F. qui assure un joint parfait (cet enduit est toujours livré avec la chaudière).

L'assemblage de la chaudière doit toujours commencer par les sections intermédiaires ; il faut donc appuyer provisoirement les sections avant et arrière contre le mur, à portée de leur emplacement définitif, afin d'éviter les difficultés de manutention, surtout dans les locaux de dimensions restreintes.

Prendre une section intermédiaire et nettoyer soigneusement les alésages devant recevoir les nipples. Prendre les 3 nipples nécessaires et les nettoyer avec de l'alcool et, au besoin, avec de la toile émeri extra-fine, dans le cas où il y aurait des taches de rouille ou de petites bavures. Ne jamais utiliser de nipples usagés.

Au moyen d'un pinceau très propre ou avec le doigt, étendre l'enduit S.G.F. dans l'alésage supérieur et les alésages inférieurs ainsi que sur les nipples.

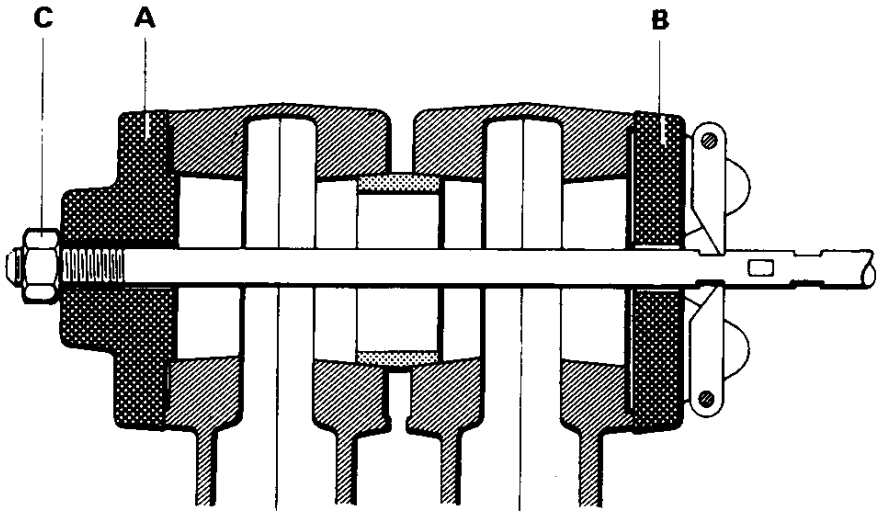

N° de chaudière	Barre 1,50 m	Barre 2,20 m	Galet simple A	Galet à cliquets B	Ecrou C
407 à 412	3	0	3	3	3
413 à 416	0	3	3	3	3

ASSEMBLAGE DES SECTIONS INTERMÉDIAIRES

Placer les nipples dans les orifices et les enfoncer à la main le plus possible, afin qu'ils prennent bien leur place dans les alésages.

A l'aide d'un morceau de bois dur, sur lequel on frappe avec un marteau ou au moyen d'un maillet, enfoncer les nipples très légèrement de façon qu'ils soient fixés dans les alésages.

Ne pas les enfoncer trop afin que leur serrage se fasse par le rapprochement des sections. Veiller attentivement à l'aplomb parfait des nipples car une déviation peut provoquer la rupture d'une section.

Placer une très légère couche de mastic sur les cordons lapidés du côté de l'assemblage de la section suivante. Placer bien verticalement la section intermédiaire ainsi préparée.

Mettre debout une autre section intermédiaire et l'approcher de la première après avoir nettoyé et garni d'enduit spécial S.G.F. les deux orifices du côté de l'assemblage, comme il a été expliqué précédemment. Faire glisser cette section de façon à engager très légèrement l'orifice supérieur sur le nipple correspondant.

Au moyen d'une pince, rapprocher le pied jusqu'à ce que les orifices inférieurs emboîtent légèrement les nipples.

A l'aide d'un maillet ou d'un morceau de bois dur, frapper alternativement, en haut et en bas, en face des nipples, pour obtenir un assemblage provisoire des deux sections.

Placer chaque barre de montage à l'intérieur des nipples et mettre, du côté avant, sur chacun d'eux, un plateau simple A, à alésage cylindrique, avec un écrou C, après avoir soigneusement graissé le filetage de l'écrou ; à l'autre extrémité, placer un plateau à cliquets B (suivant la place disponible dans le local, l'ordre des plateaux peut être inversé).

Serrer légèrement l'écrou C en vérifiant que l'épaulement du plateau A pénètre bien dans l'alésage de la section.

Serrer ensuite alternativement les écrous C des 3 barres de montage d'un demi-tour en ayant soin d'éviter le montage en éventail. Pour cela, placer sans frapper un burin très effilé à l'endroit trop serré.

Effectuer le serrage jusqu'au moment où les cordons lapidés viennent écraser le mastic interposé entre les sections. Afin de faciliter le serrage, frapper en même temps avec un maillet sur les nervures placées autour des orifices, mais s'abstenir strictement de frapper sur les parties plates.

Serrer à fond et quand le serrage est terminé, enlever les plateaux. Pour chaque nouvelle section, opérer de la même façon.

Mettre ensuite les plaques de retour de flammes intermédiaires (14) - voir schéma (fig. 1).

ASSEMBLAGE DES SECTIONS AVANT ET ARRIÈRE ET MISE EN PLACE DES PLAQUES DE RETOUR DE FLAMMES ARRIÈRE

Approcher les éléments avant et arrière, après avoir préparé les orifices, les nipples et les joints, comme il a été expliqué précédemment. Le montage de ces éléments s'effectue à l'aide des barres d'assemblage.

Mettre en place les plaques de retour de flammes arrière (12 ou 13).

MISE EN PLACE DÉFINITIVE DE LA CHAUDIERE

Mettre la chaudière définitivement en place et procéder à sa mise de niveau. S'assurer que chaque section porte bien sur la fondation, si nécessaire disposer de place en place des cales métalliques.

Mettre en place la plaque obturatrice inférieure arrière (4) à l'aide des vis H.M. 8 x 25 (5).

Monter le collecteur de retour arrière (41) à l'aide des écrous (51) et rondelles (50) après avoir vissé les goujons (49) sur l'élément arrière et bien centré les joints (42).

Mettre en place le robinet de vidange (40) sur le collecteur de retour (41).

Mettre en place le répartiteur et la rallonge si il y a lieu, selon le numéro de la chaudière (voir repère A et schéma). Il est nécessaire de prévoir un dégagement à l'arrière de la chaudière pour le montage de celui-ci.

Monter le bouchon (52) ainsi que la gaine de thermostat (53) - livrée en option - sur la façade.

Monter les bouchons (54) sur les orifices inférieurs des chasses de boues.

Procéder à la mise en eau pour vérifier l'étanchéité.

Faire ensuite le joint entre la chaudière et le sol tout autour et à l'intérieur du foyer avec un coulis réfractaire assez liquide. Un bon montage, est nécessaire pour éviter les entrées d'air.

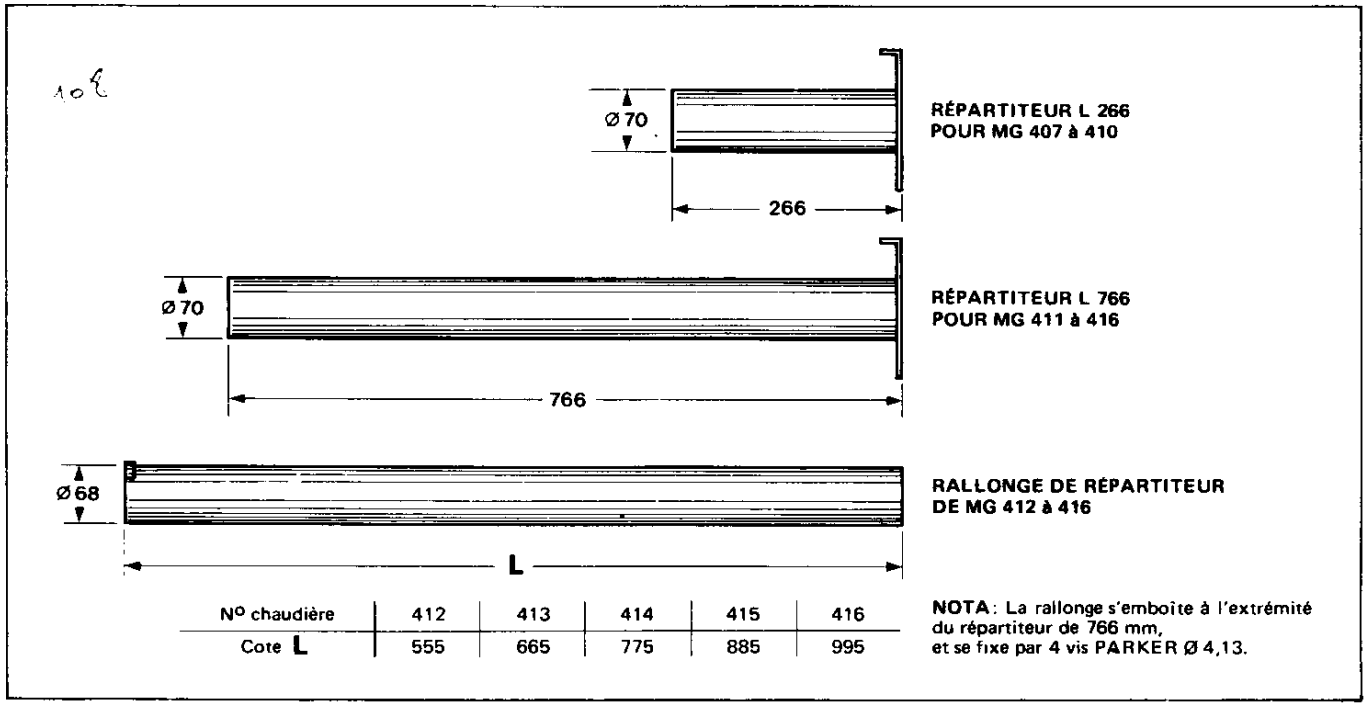

N° chaudière	412	413	414	415	416
Cote L	555	665	775	885	995

MISE EN PLACE DES ACCESSOIRES

Mettre en place les rondelles double spires (11) à l'arrière des tringles d'assemblage (8) et resserrer les écrous (9) en laissant 1 mm entre les spires des rondelles. Cette opération sera effectuée tringle par tringle.

ÉLÉMENT ARRIERE

Monter au mastic la buse de fumées (35) à l'aide des tirants (37), rondelles (39) et écrous (38).

Pour les chaudières MG 412, 413, 414, 415 et 416, ne pas oublier de mettre le déflecteur (36).

ÉLÉMENT AVANT

Après avoir mis en place les goujons (25), présenter l'amiante de plaque de brûleur (34) et la plaque support de brûleur (33) et visser l'ensemble à l'aide des écrous (26).

Mettre en place les goujons (25) et présenter la plaque d'amiante (16) ainsi que la plaque d'obturation chargement (15). Fixer l'ensemble à l'aide des écrous (26).

Mettre en place les goujons (25) et présenter les tampons de ramonage (27 - 28 - 30 - 31). Fixer chaque tampon à l'aide des écrous à oreilles (32).

4 montage de la jaquette (Fig. 2)

MONTAGE SUR LE CORPS DE CHAUFFE DES ÉLÉMENTS SERVANT A L'ACCROCHAGE DE LA JAQUETTE

- Monter tous les goujons «RAPID» (3) à l'aide des rondelles éventail (6) et des écrous (4).
- Fixer les montants avant (1) et arrière hauts (7) ainsi que les cornières arrière basses (8), à l'aide de vis (9).

MONTAGE DES ÉLÉMENTS DE JAQUETTE

- Mettre en place le panneau inférieur de façade (18) en l'encliquetant sur les montants avant. Immobiliser le panneau à l'aide des goujons «RAPID» (3) (voir figure 2).
- Assembler les panneaux de côtés à l'aide des cornières (11) et des vis (12).
  NOTA : les panneaux de plus grande longueur seront toujours montés en avant de la chaudière (voir figure 2).
- Pour monter les côtés, engager dans les trous cylindriques à l'avant et oblongs à l'arrière, les axes (2) des cornières arrière basses et des montants avant et arrière hauts.
- Immobiliser l'ensemble avec les quatre vis supérieures (12).
- Monter la tôle arrière (20) sur les axes (2) des montants arrière hauts (7).
- Fixer les panneaux de dessus après avoir monté les axes (2).
- Assembler les poignées (16) sur les panneaux latéraux (19).
- Encliqueter le panneau supérieur de façade (15).
- Pour fixer les panneaux latéraux de façade (19), engager les axes sous le panneau supérieur de façade (15) et encliqueter le bas des panneaux dans les goujons «RAPID» fixés sur le panneau inférieur de façade (18). Sur ce dernier, deux passages prédéfoncés sont prévus pour le montage de vannes de chasse rapide.
- Dans le cas de 2 panneaux de dessus, mettre les obturateurs plastique dans les trous du dessus AR.
- En terminaison, régler les jeux pour la bonne finition de l'ensemble.
  NOTA : dans le cas d'une jaquette avec coffret de régulation, il est nécessaire de fixer la gaine (2) de raccordement du brûleur sur l'arrière du coffret en l'ayant au préalable passée dans le trou du pli du dessus.
- Fixer le coffret sur le dessus au moyen des vis (17) et écrou (16).
- Procéder au branchement électrique suivant schéma
- Introduire les bulbes dans leur doigt de gant respectif (voir figure 3).
- Refermer le coffret avec les vis (18).

5 prescriptions techniques

Ce texte apporte des précisions techniques sur les recommandations de l'accord intersyndical du 2 Juillet 1969.
Il ne dispense pas de l'application des règles de l'art et des préconisations de l'accord intersyndical.

● DÉBIT

Le débit minimum prescrit par l'accord intersyndical du 2 Juillet 1969, correspondant à un écart de température de l'eau entre le départ et le retour de chaque chaudière n'excédant pas 45°C, doit être assuré en permanence quelles que soient les conditions de fonctionnement de l'installation, soit :

- par un accélérateur de recyclage fonctionnant en continu avec asservissement électrique au brûleur,
- par une pompe de circulation principale à condition que l'installation ne comporte pas de vanne de mélange entre chaque chaudière et la pompe et que cette dernière fonctionne en permanence, et soit asservie au brûleur,
- par les pompes de circulation secondaire des ballons d'eau chaude sanitaire à condition que ces pompes fonctionnent en continu et assurent le débit minimum recommandé. Également, asservissement électrique au brûleur.

Dans le cas où plusieurs chaudières sont raccordées sur le même circuit, il faut raccorder le ou les recyclages, les départs et retours généraux de façon à assurer une répartition égale des débits d'eau dans les chaudières, (boucle de Tickelman).

● PURGES

Tout dispositif de purge de la chaudière doit être raccordé directement à cette dernière sans point bas ni organe d'isolement. Ces purges seront accessibles et leur fonctionnement, objet de contrôles réguliers. Les apports d'eau doivent pouvoir être mesurés au moyen d'un compteur. Si ces apports d'eau sont importants, leur origine doit être recherchée et les fuites qui les provoquent supprimées. Si l'installation nécessite des apports d'eau fréquents, cette eau doit être traitée même si sa dureté est inférieure à la dureté limite définie dans la notice annexe de l'accord syndical.

● INSTALLATIONS ANCIENNES

L'expérience montre que les installations anciennes sont génératrices de boues et de tartre et qu'il est impératif de prendre des précautions particulières pour éviter les incidents de chaudière.

● TARTRE

Les fuites abondantes dans ce type d'installation ancienne entraînent des apports d'eau fréquents. Le tartre ainsi régulièrement apporté dans l'installation se dépose dans les chaudières. Il faut donc mesurer les apports d'eau, limiter ces apports et traiter l'eau comme indiquée ci-dessus.

● BOUES

Ces boues dûes à la corrosion du circuit, circulent dans les tuyauteries et se déposent dans les chaudières, elles finissent par obturer les lignes de nipples et les bras d'eau. Il faut donc disposer des vannes permettant d'effectuer des chasses rapides et importantes dans les nipples inférieures des chaudières. Ces vannes seront utilisées régulièrement et la qualité de l'eau chassée sera vérifiée. Ces opérations seront utilement complétées par un contrôle visuel de l'état de propreté des lignes de nipples inférieures ; à cet effet, l'installation de vannes d'isolement de chaque chaudière permettra d'effectuer cet examen sans vidanger l'installation complètement. D'autre part, avant de procéder à la première mise en service de la ou des chaudières neuves, nous conseillons d'effectuer, comme cela doit se pratiquer normalement sur une installation neuve, un rinçage efficace et abondant de chacun des circuits composants l'installation afin d'éliminer, dès le départ, les boues contenues dans le réseau.

A cet effet, les 2 orifices inférieurs avant taraudés en Ø 50/60, permettent le montage de vannes de chasse rapide, après substitution de 2 bouchons (54) figure 1.

PRÉCONISATIONS D'INSTALLATION PERMETTANT DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ACCORD INTERSYNDICAL DU 2 JUILLET 1969 CONCERNANT LA CIRCULATION DANS LES CHAUDIERES

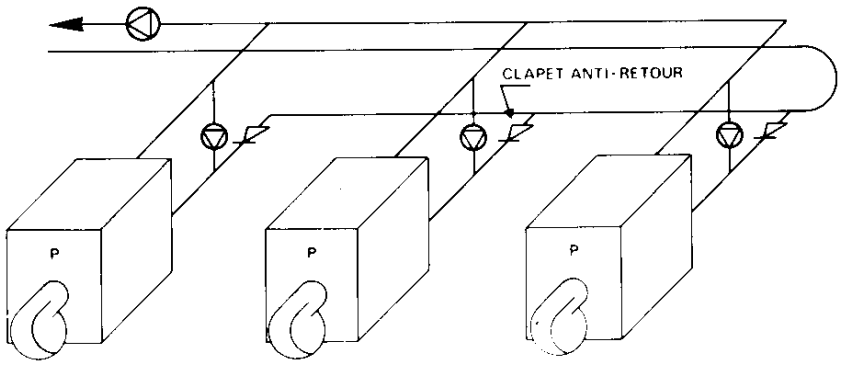

Dans le cas où il y a une pompe de recyclage par chaudière et pour éviter les circulations parasites dans les générateurs, il est souhaitable de mettre en place des clapets anti-retour en amont du raccordement de retour.

$$\text{Débit de chaque recylage en l/h} > \frac{P}{45} \text{ kcal/h}$$

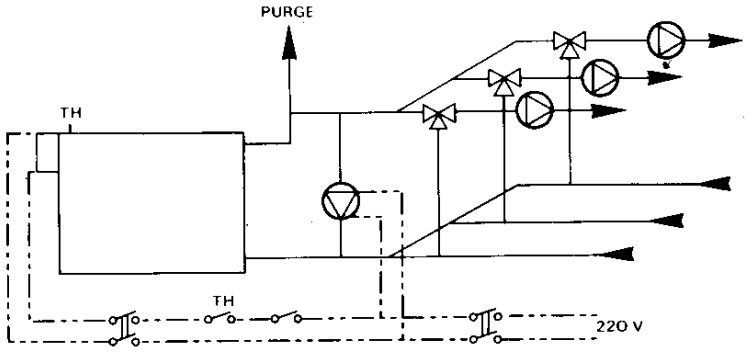

Le brûleur doit être asservi à la pompe de recyclage. Celui-ci ne peut se mettre en marche que si la pompe fonctionne. Accessoirement un contrôleur de débit en série avec le thermostat TH peut être monté sur le retour à la chaudière en aval de la pompe de recyclage.

6 cheminées

L'arrêté du 20 juin 1975 paru au journal officiel du 31 juillet 1975 impose pour le calcul des cheminées la méthode exposée dans le DTU de novembre 1974, intitulé «Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel» et annexes A1, A2 et B de février 1975.

7 tableau électrique (OPTION)

Fig. 3

Ressort de positionnement

Sondes de thermostats et de thermomètre

Clips de blocage

NE METTRE NI HUILE NI GRAISSE DANS LE DOIGT DE GANT DE THERMOSTAT

7 8 9 10 11 18 17 12 16 13

6 5 4 3 2

1 14 15 53

Elément avant

NOMENCLATURE DU BANDEAU DE RÉGULATION

Indice	DÉSIGNATION	Indice	DÉSIGNATION
1	Montant avant gauche	10	Thermostat de 2ème allure
2	Gaine «Capriflex» MS 8P n° 11 - Réf. 30.110 - 3m	11	Capot de bandeau .
3	Thermostat de sécurité à réarmement automatique	12	Bandeau
4	Voyant de mise sous tension du brûleur	13	Panneau de dessus avant
5	Interrupteur	14	Bulbe du capillaire du thermostat de 2ème allure
6	Voyant de sécurité «Brûleur»	15	Gaine du thermostat de 2ème allure
7	Thermomètre	16	Écrou QM 5
8	Voyant de thermostat de sécurité	17	Vis CBL - M5 x 20
9	Thermostat de 1ère allure	18	Vis Parker

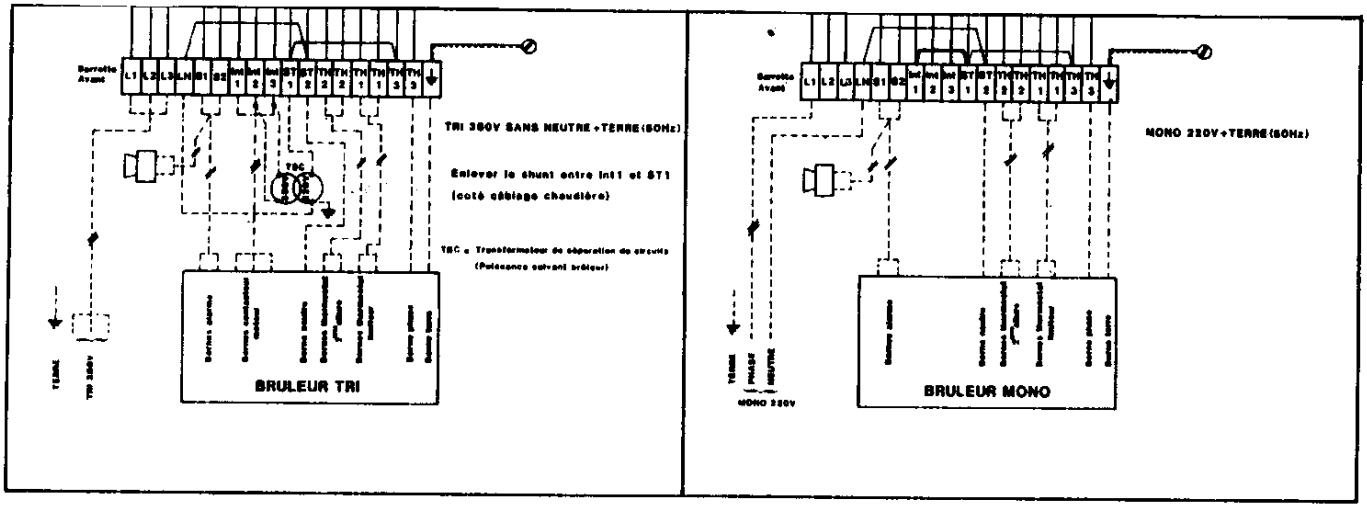

0.25-12-84-Graphique

7 tableau électrique (OPTION)

Fig. 3

Ressort de positionnement

Sondes de thermostats et de thermomètre

Clips de blocage

NE METTRE
NI HUILE NI GRAISSE
DANS LE DOIGT DE GANT
DE THERMOSTAT

7 8 9 10 11 18 17 12 16 13

6 5 4 3 2

1 14 15 53

Elément avant

NOMENCLATURE DU BANDEAU DE RÉGULATION

Indice	DÉSIGNATION	Indice	DÉSIGNATION
1	Montant avant gauche	10	Thermostat de 2ème allure
2	Gaine «Capriflex» MS BP n° 11 - Réf. 30.110 - 3m	11	Capot de bandeau .
3	Thermostat de sécurité à réarmement automatique	12	Bandeau
4	Voyant de mise sous tension du brûleur	13	Panneau de dessus avant
5	Interrupteur	14	Bulbe du capillaire du thermostat de 2ème allure
6	Voyant de sécurité «Brûleur»	15	Gaine du thermostat de 2ème allure
7	Thermomètre	16	Écrou QM 5
8	Voyant de thermostat de sécurité	17	Vis CBL - M5 x 20
9	Thermostat de 1ère allure	18	Vis Parker

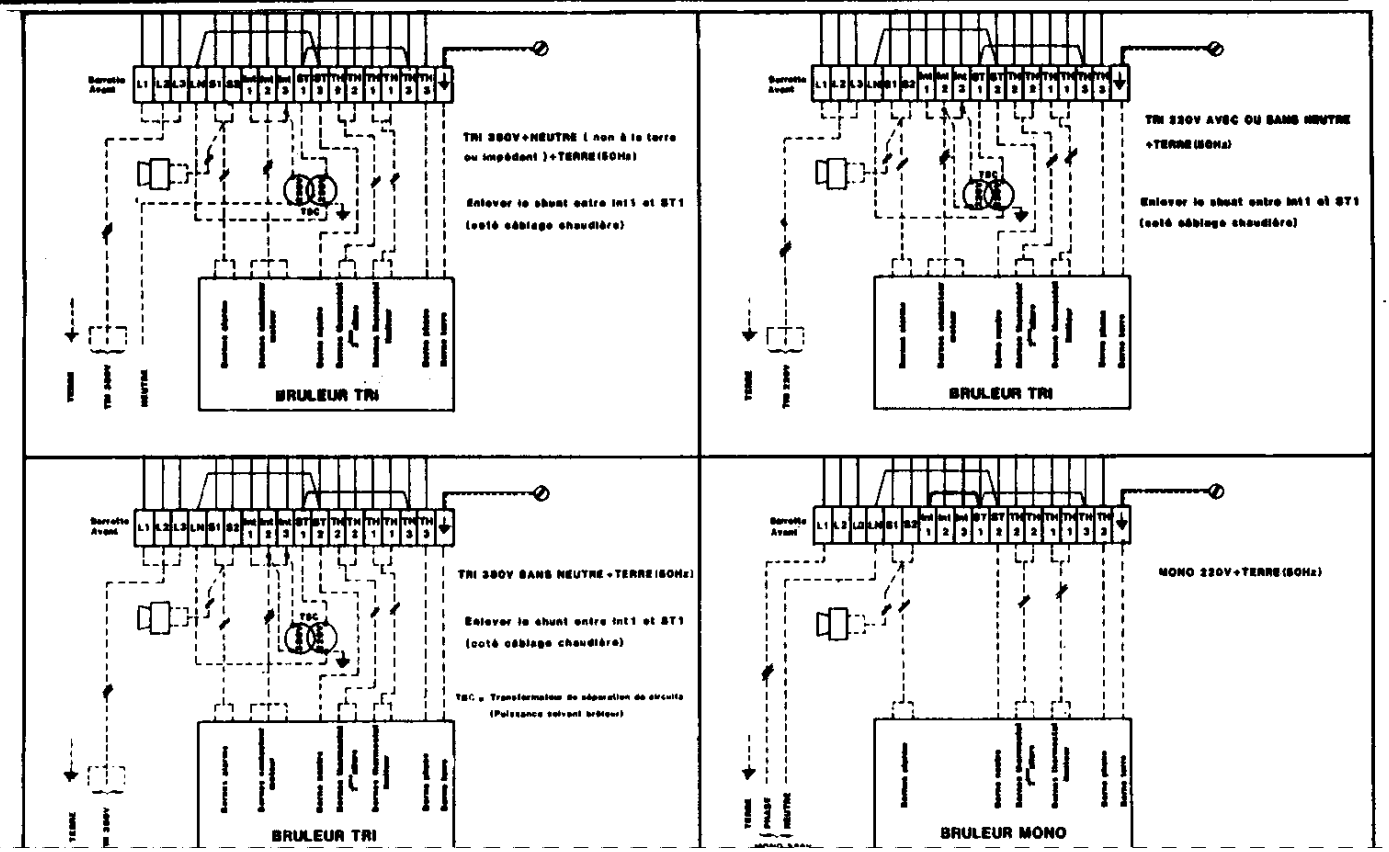

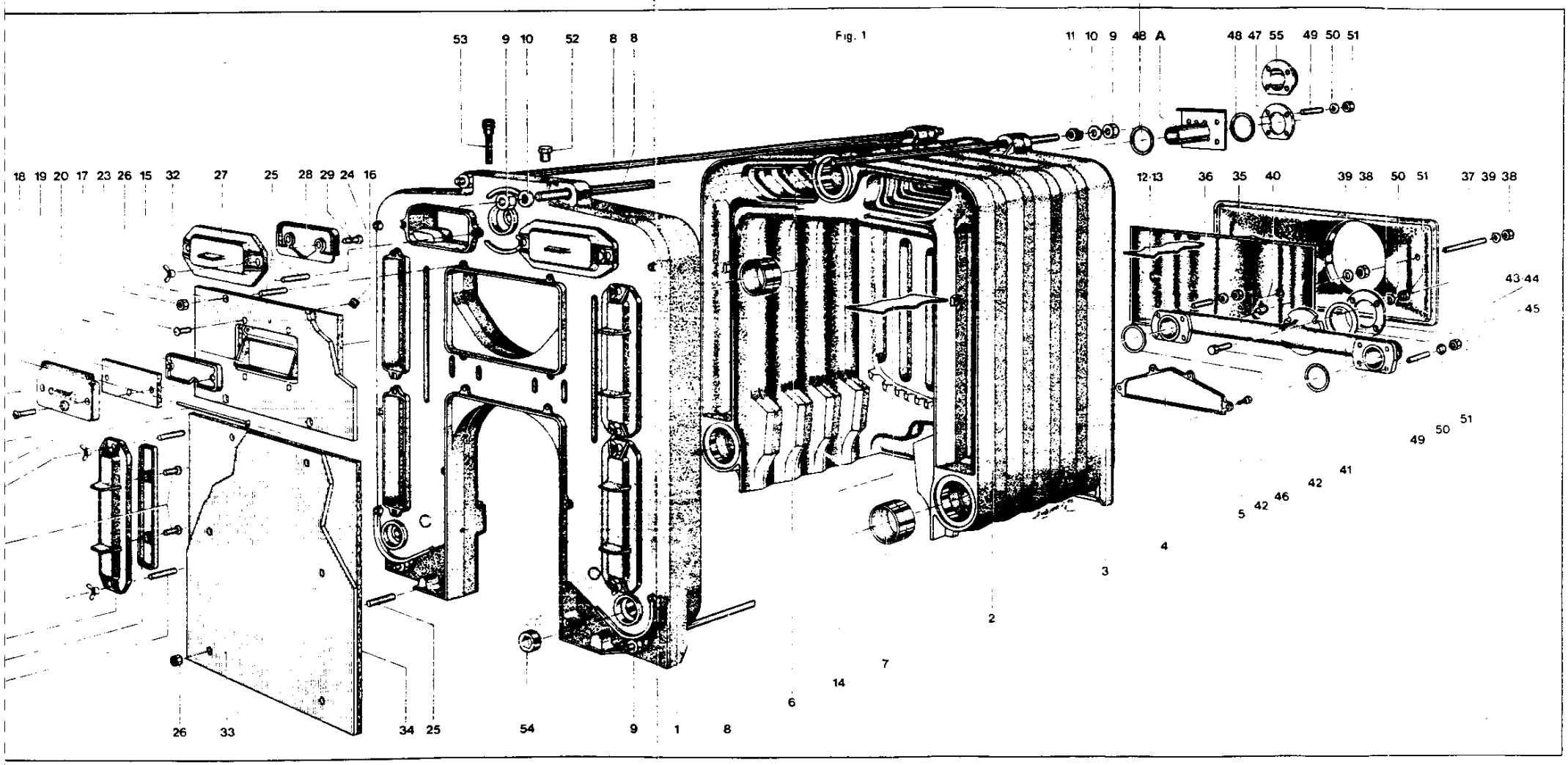

NOMENCLATURE DE LA CHAUDIERE

DÉSIGNATION	Indice	DÉSIGNATION	Indice	DÉSIGNATION	Indice	DÉSIGNATION	Indice	DÉSIGNATION	Indice	DÉSIGNATION
Élément avant	11	Rondelle double spires (THACHRAY)	20	Contre-plaque de clapet d'expansion	29	Vis CBL M 6 x 15	39	Rondelle Z 14 N	47	Bride de départ alésée Ø 103 (acier)
Élément intermédiaire	12	Plaque de retour de flammes arrière n° 723	21	Vis F/90 - M 5 30	30	Tampon de ramonage latéral	40	Robinet de vidange 20/27	48	Joint de bride Ø 100 x 134
Élément arrière	13	Plaque de retour de flammes arrière n° 897	22	Axe 5-190 (clapet)	31	Contre-tampon de ramonage latéral	41	Collecteur de retour Ø 100	49	Goujon Ø 16 x 66 (16.16.34)
Plaque obturation AR	14	Plaque de retour de flammes intermédaire n° 896	23	Vis CBL M 6-30 (fixation cadre de clapet)	32	Écrou à oreilles Ø M 8	42	Joint 75 x 110	50	Rondelle Z 16 N
Vis H.M. 8.25					33	Plaque brûleur	43	Bride Ø 210 taraudée à la demande - maxi : 102 x 114 (fonte)	51	Écrou H.M. 16
Nipple supérieur Ø 100	15	Plaque d'obturation de chargement	24	Écrou QM 6	34	Amiante plaque brûleur			52	Bouchon mâle 15/21
Nipple inférieur Ø 89	16	Plaque amiante d'obturation chargement	25	Goujon Ø 8-40 (10.5.25) fixation plaque	35	Boîte à fumées	44	Bride Ø 210 alésée à la demande - maxi : 103 (acier)	53	Gaine de thermostat (sur option)
Tringle d'assemblage	17	Cadre de clapet d'expansion	26	Écrou HM 8	36	Déflecteur de boîte à fumées			54	Bouchons filetés Ø 50/60
Écrou H.M. 20	18	Clapet d'expansion	27	Tampon de ramonage supérieur	37	Tirant de fixation de boîte à fumées	45	Joint 115 x 150	55	Bride à souder Ø 103 int. (acier)
Rondelle Z 20 N	19	Amiante de clapet d'expansion	28	Contre-tampon de ramonage supérieur	38	Écrou HM 14	46	Boulon 16 x 75	A	Répartiteur et rallonge

NOMENCLATURE DE LA JAQUETTE

Indice	DÉSIGNATION
1	Montant
2	Axe
3	Goujon («RAPID» 6299)
4	Écrou Q M 5
5	Écrou en cage («RAPID» C 4805.B)
6	Rondelle Éventail DE Ø 5
7	Cornière arrière haute
8	Cornière arrière basse
9	Vis CB - M 8-10 - cadmiée
10	Panneau de côté
11	Équerre d'assemblage des côtés
12	Vis CBL M 5-10 cadmiée
13	Panneau de dessus
14	Obturateur plastique
15	Panneau supérieur de façade
16	Poignée «Série Galbée» Réf. 1909 (R. Boutet)
17	Raidisseur panneau inférieur de façade
18	Panneau inférieur de façade
19	Panneau latéral de façade
20	Panneau arrière

SCHÉMA DE MONTAGE DES COTÉS ET DES PANNEAUX DE DESSUS

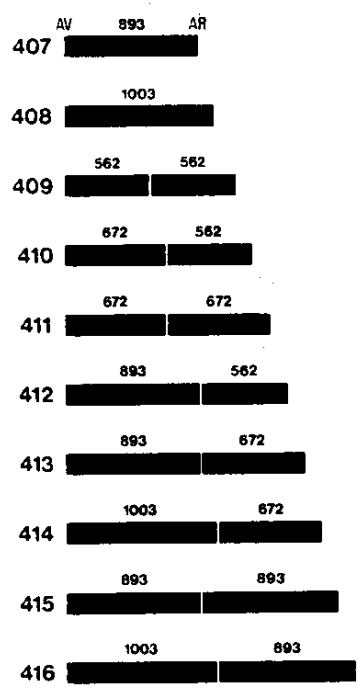

NOTA : les côtés de plus grande longueur doivent toujours se positionner en avant de la chaudière.

Fig. 2

15 12 2 13 14 14 13 2 7 2 12 12 11 12 20 9 CALORIFUGE 9 8 2 10 5 11 12 10 BOSSAGE SUR CHAUDIERE 3 18 17 19 16 9 3 6 4 2 1

REPARTITION DES PLAQUES DE RETOUR DE FLAMMES

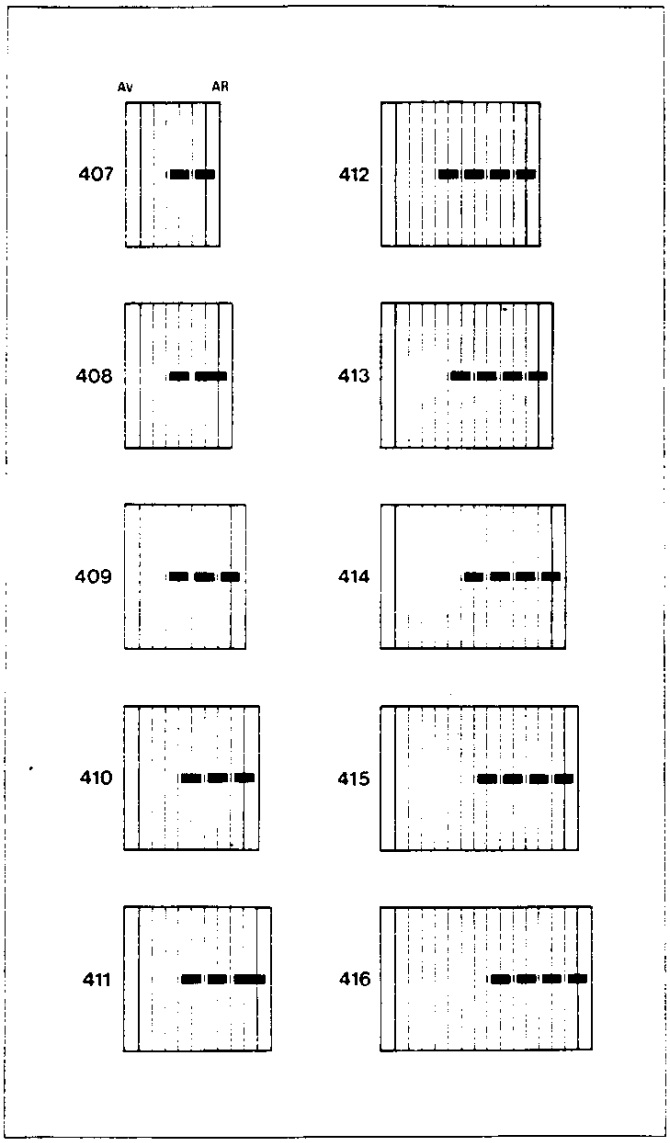

Plaque retour de flammes	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416
Arrière 723	2		2	2		2	2	2	2	2
Arrière 897		2			2					
Intermédiaire 896	2	2	4	4	4	6	6	6	6	6

SCHEMA DE CABLAGE MX_SX_MG 4_5_6

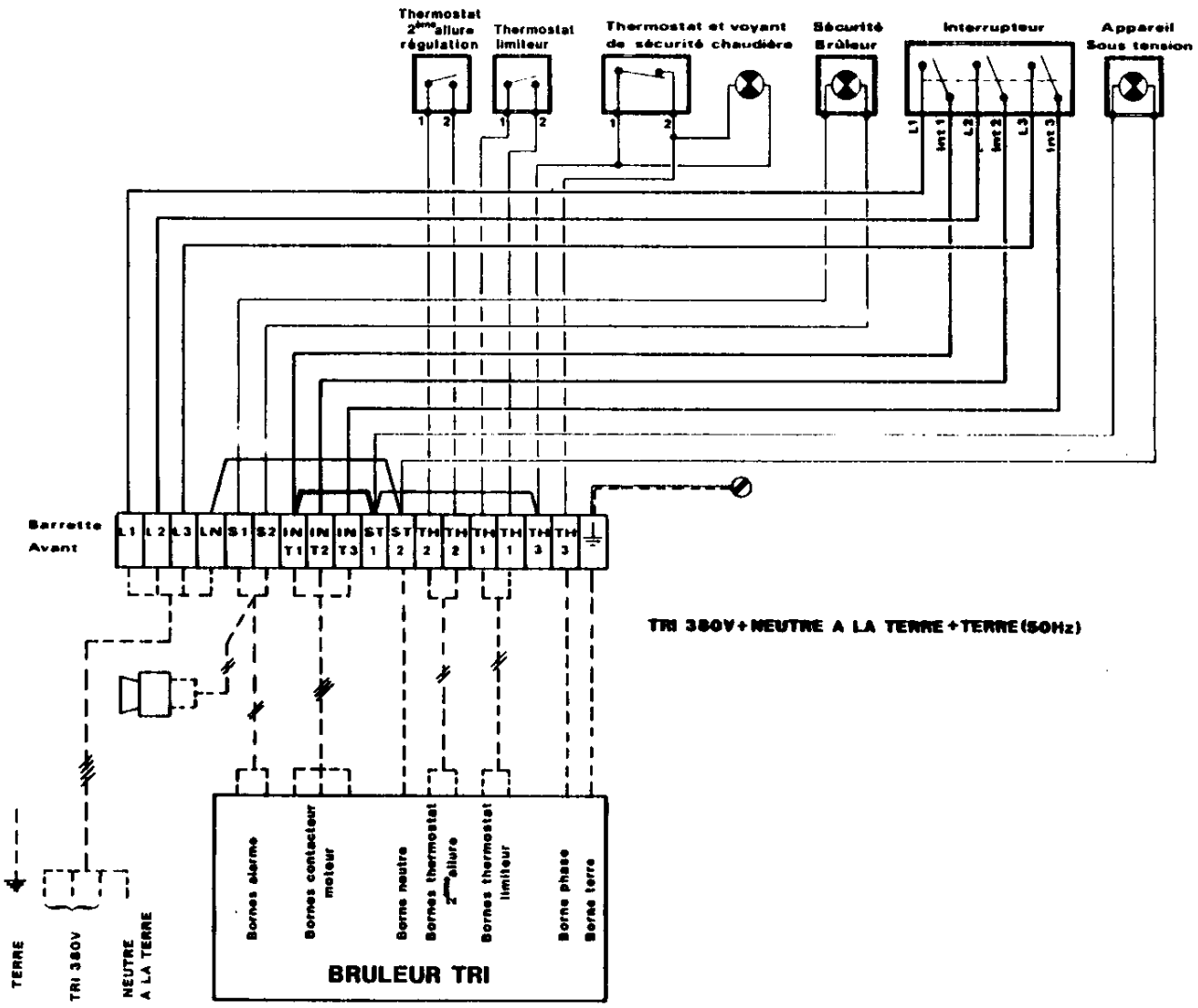

BRULEUR A 1 ALLURE

Le thermostat 2ème allure est inutile, dans ce cas ne pas effectuer de raccordement entre TH2 – TH2 et le brûleur

BRULEUR A 2 ALLURES

Lorsque le thermostat 2ème allure n'est pas utilisé, réaliser un shunt entre TH2 – TH2 tout en effectuant le raccordement sur le brûleur

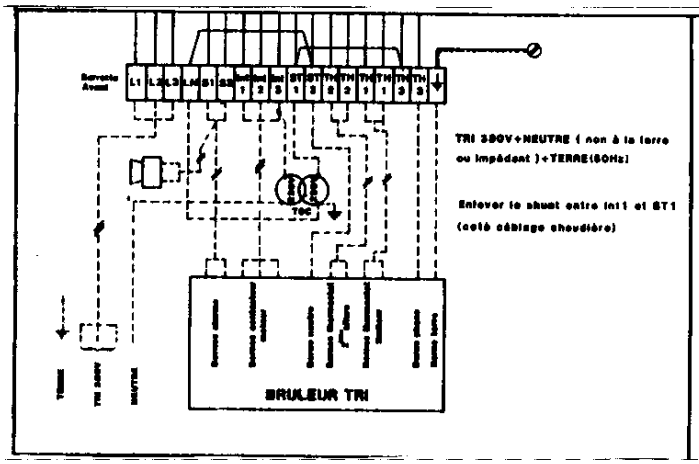

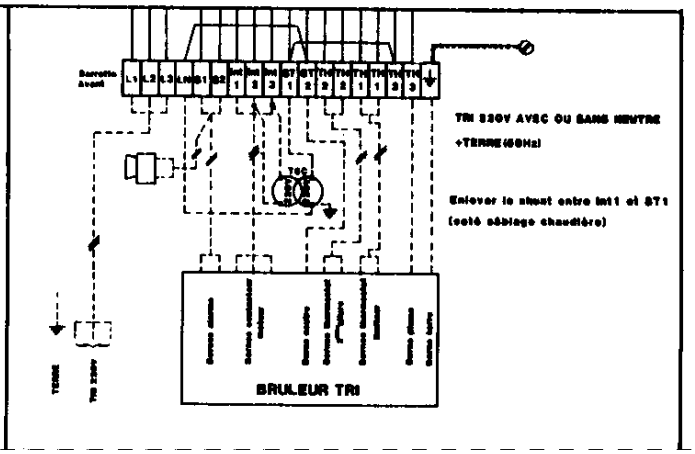

SERIE 4

Avant MG

ort 7801447

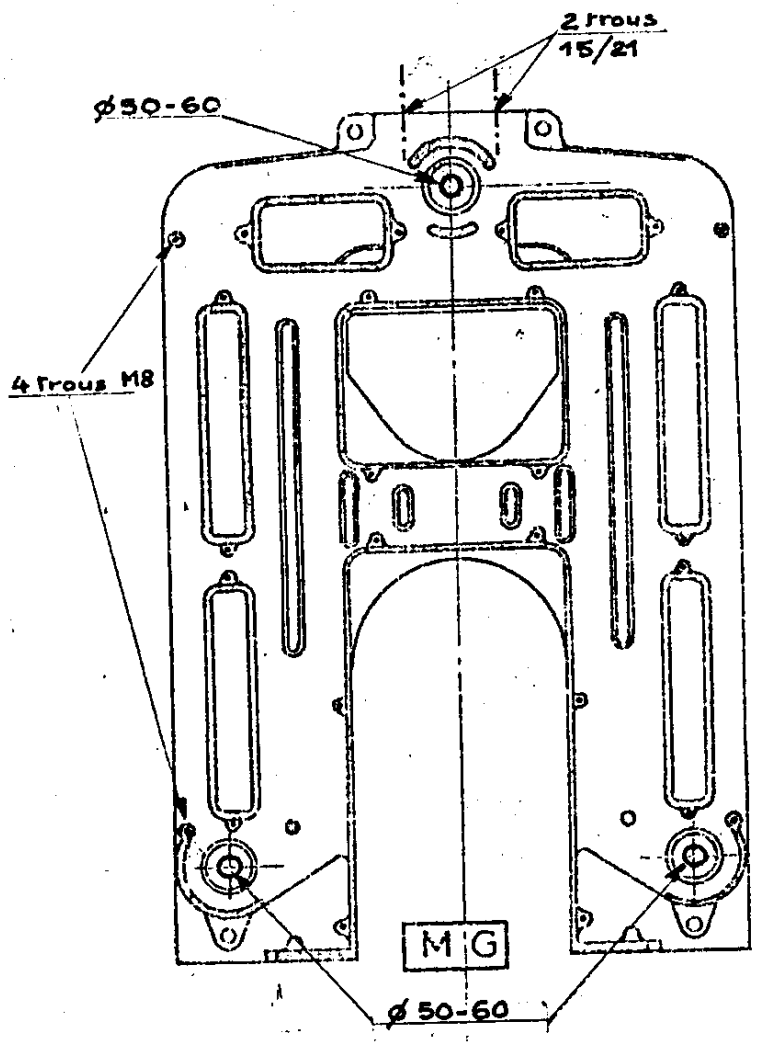

Extérieur

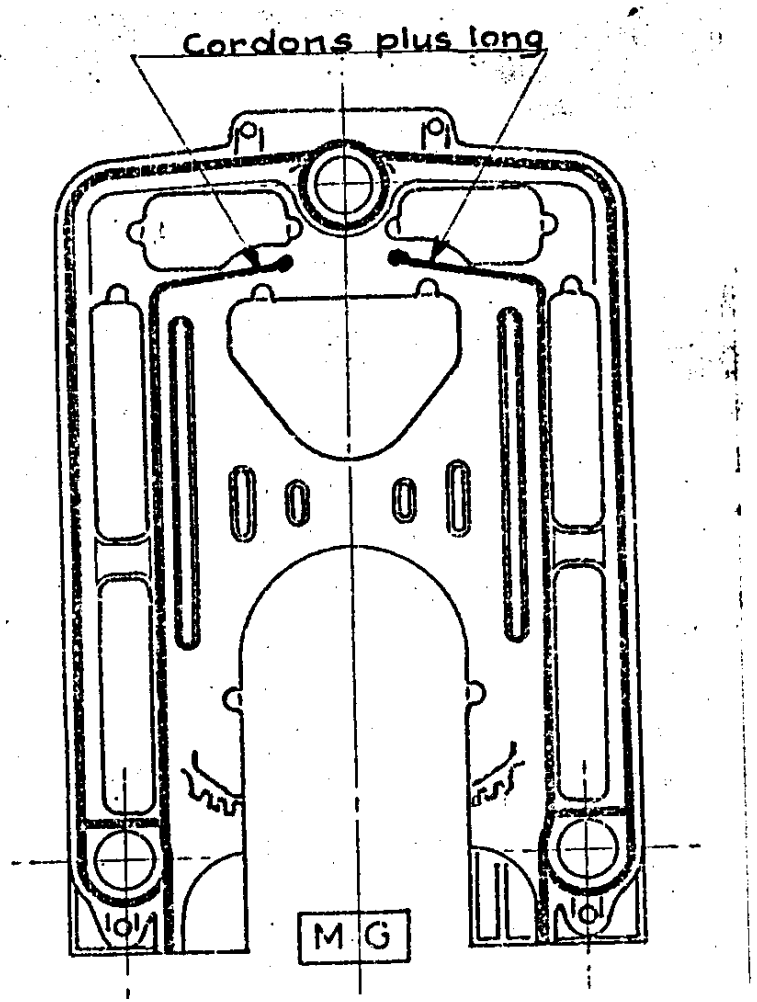

Intérieur

SERIE 4

Inter MG art 7803437

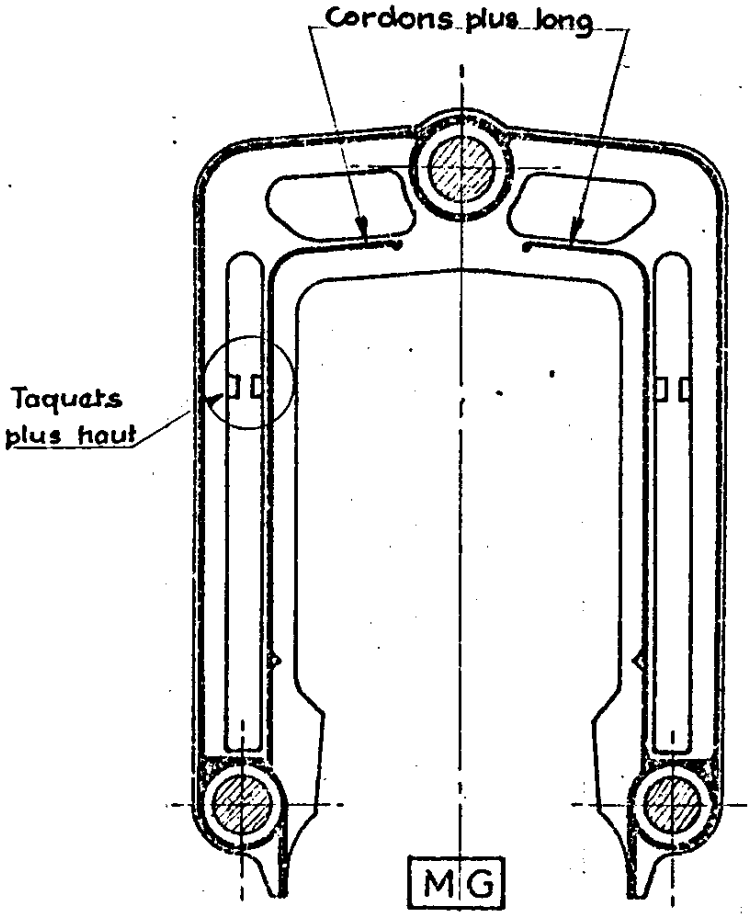

SERIE 4

Arrière MG

art. 7802427

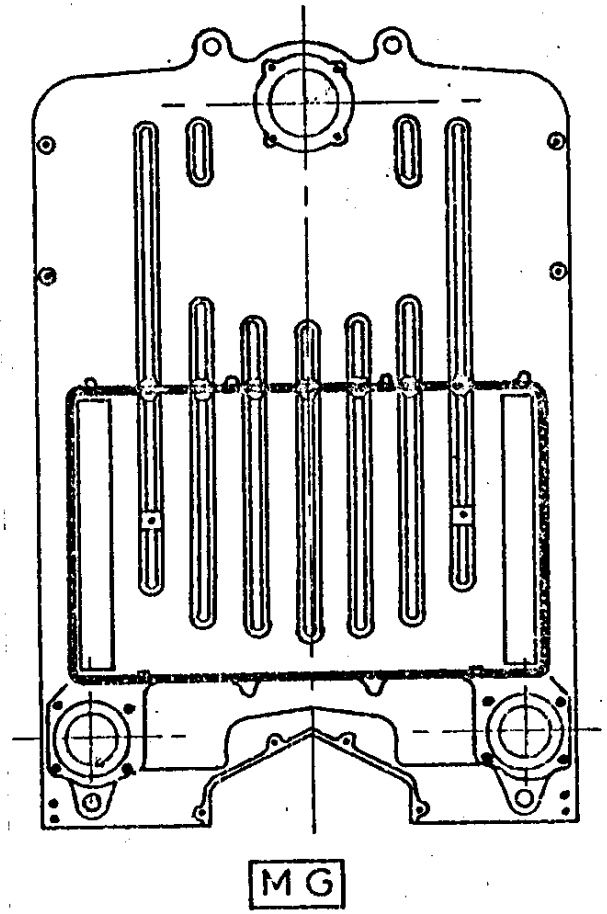

Extérieur

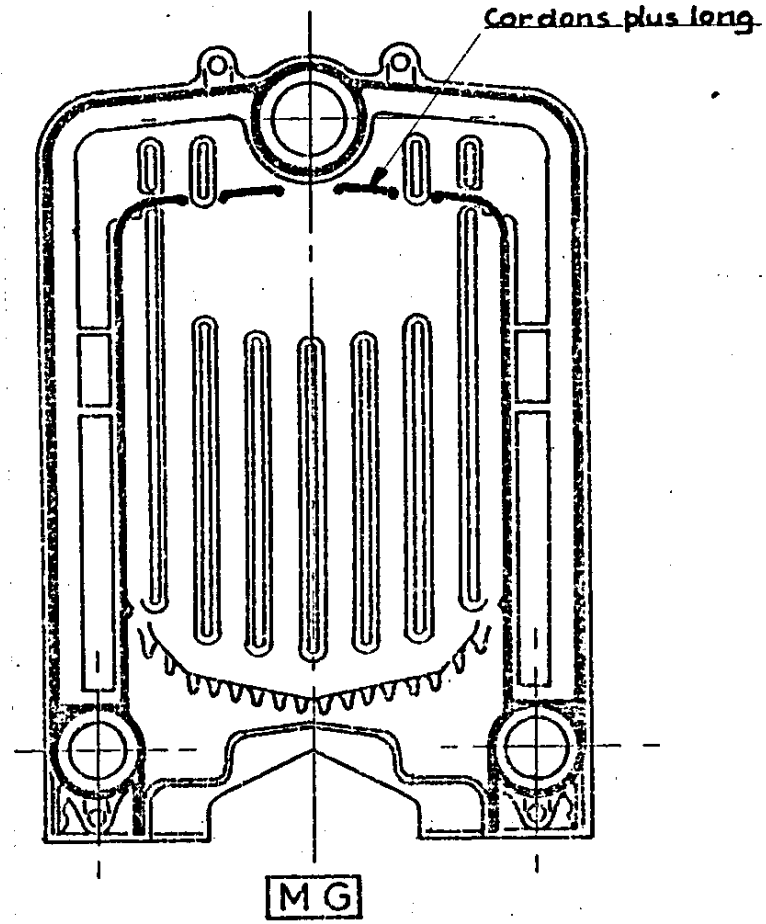

Intérieur

MG 4 (Mz)

① Colis fontes (sur palettes)

- 7801447 . 1 élément Avant
- 7802427 . 1 élément Arrière (passage siège démonté)
- 7802427 . éléments Inter normaux

Pos	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416
Quantité	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

- 7850645 . 1 boîte à fumée SP 02700
- 7855435 . 1 déflecteur SP 02701

  Pour 412 à 416

- 7866447 . 1 collecteur retour SP 02839

) — 4 tringles d'assemblage Ø20 avec 2 écrous

Pos	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416
Longueur	835	940	1055	1165	1275	1390	1495	1605	1710	1825

) Outils

- 7076040. 1 raclette 1,6 m pour 407 à 412
- 7076050. " 2,2 m pour 413 à 416
- 7077140. 1 tige écouvillon 1,6 m p² 407 à 412
- 7077144. " " 2,2 m p² 413 à 416

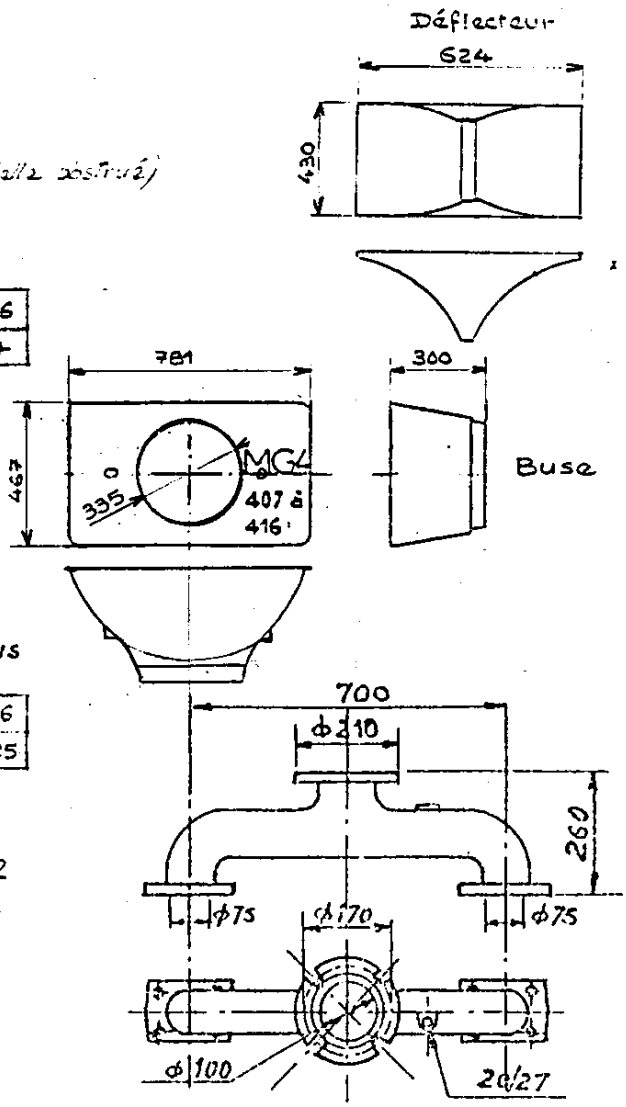

Composants de éléments assemblés — MG4

- 7820429 Plaque d'obturation
  - 7075289 . plaque d'obturation SP2620
  - 5621297 . plaque amiante SP 2764
  - 7821417 cadre clapet 48447
  - 7000474 axe Ø 5 x 190
  - 7170350 4 vis CBL M6 x30
  - 5235060 4 écrous QM6
  - 7824418 clapet expansion assemblé
  - 7824417 clapet expansion 48448
  - 5621289 amianta clapet 48449
  - 7821427 contre plaque clapet 48617
  - 5110264 2 vis F90 M5 x30
  - 5235050 2 écrous QM5
  - 7000629 1 bouche trou 60752

- 7842459 Tampon ramonage supérieur
  - 7842457 Tampon SP 2658
  - 7841475 contre-Tampon SP 2659
  - 5160320 2 vis CBL M6 x15
  - 7000191 0,580 m Tresse céram 15 x 6

- 7842469 Tampon ramonage latéral
  - 7842467 Tampon SP 2660
  - 7841485 contre-Tampon SP 2661
  - 5160320 2 vis CBL M6 x15
  - 7000191 0,790 Tresse céram 15 x 6

MG4 (Mz)

Caisse accessoires avec visserie

Pos	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416

_ 7809407 . Nipples inférieures ϕ 89²

quantité	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30

_ 7809417 . Nipples supérieures ϕ 100⁹

quantité	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

_ Mastic

7004778 boite 1,3 kg	→ 3 boites de 407 à 409
7004780 boite 7,4 kg	→ 1 boite de 410 à 416

_ 7002081 . 1 boite d'enduit pour nipples 0,7 kg

_ Plaques retour de flamme

	7807405 AR 723		7807425 AR 897			7807415 Int. 896				
Ar 723	2		2	2		2	2	2	2	2
Ar 897		2			2					
Int 896	2	2	4	4	4	6	6	6	6	6

_ Répartiteurs

	1	1	1	1	← 7006567 lg. 266					
7006569 lg. 766 →					1	1	1	1	1	1

_ Rallonge répartiteur

7006569 SP3022 lg 555
7006570 SP3023 lg 665
7006571 SP3024 lg 775
7006572 SP3025 lg 885
7006573 SP3026 lg 995

Emballé Joint à la caisse

_ 7840457 . 1 plaque obturatrice AR n° 721

_ 7820429 . 1 plaque d'obturation assemblée 520 x 285 ép 8

_ 7075274 . 1 plaque support bruleur 520 x 678 ép. 8

_ 7621291 . 1 garniture amianta de plaque ép 10

_ 7842459 . 2 tampons de ramonage supérieur assemblés

_ 7842469 . 4 tampons de ramonage latéraux assemblés

_ 7868227 . 3 bouchons pleins 50.60

BRIDES

_ 7000713 . 1 bride départ acier ϕ 185 alésée ϕ 103 (57902)

OPTION Contre-bride à collet pour tube ϕ 107,6

_ 7862317 . 1 bride retour fonte ϕ 210 taraudée à la demande (maxi 102/114)
OU 1 bride retour acier ϕ 210 alésée à la demande (maxi 116)

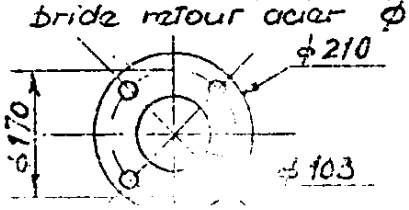

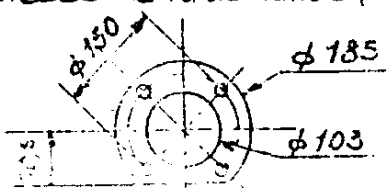

EMBALLAGE

Caisse bois 650 x 600 x 500

Joindre :

_ Notice MG4 n° 1432 (7836)
_ Carton "conduits" n° 897
_ Carte de garantie
_ Carte "correspondance"

POUR ISG4

NOTICE n° 8013 . Carton "Cond" n° 8016

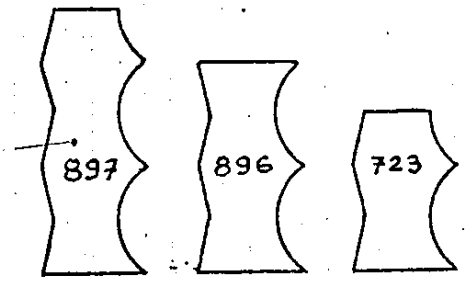

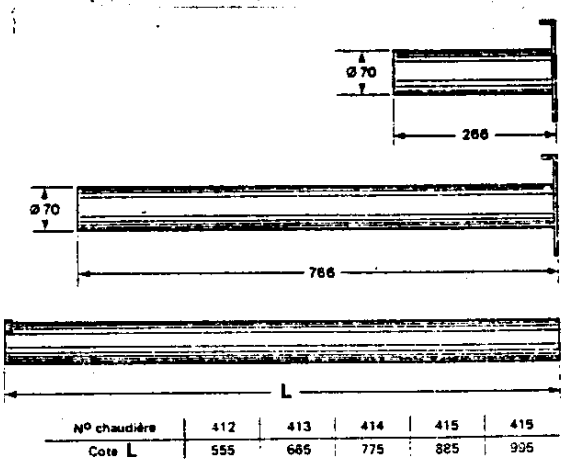

N° chaudière	412	413	414	415	415
Cote L	555	665	775	885	995

Visserie accessoires

MG. 4 (Mz)

en boite carton 300x150x100

5651205 . 8 rondelles Z20 N

5689250 . 4 rondelles "THACHRAY" 20

5140494 . 4 vis HM 8x25

5245105 . 22 goujons M8x40 (10.5.25)

5230085 . 10 écrous HM8

5236083 . 12 écrous oreilles M8

5243697 . 2 tirants boite fumée M14x260

5230140 . 2 écrous HM 14
5651145 . 2 rondelles Z14 N
7006471 . 1 robinet de vidange 20-27

7001014 . 1 clé de robinet

5926608 . 1 bouchon GF 596 15x21 (mâle)

5600750 . 2 Joints 75x110 (collecteur)

5601150 . 1 Joint 115x150 (bride R)

5600910 . 2 Joints 100x134 (bride D et répartiteur)

5200641 . 4 boulons HM 16x75 (écrous)

5243723 . 12 goujons M16x66

5230165 . 12 écrous HM16

5651165 . 16 rondelles Z16 N

7004823 . 1 brosse écouvillon

Mastic

- 3 boites 7,3 Kg pour 407 à 409
- 1 boite 7,4 Kg pour 410 à 416

- 1 boite d'enduit 0,700 Kg.

Outils

- 1 rodette 1,6 m pour 407 à 412
- 1 " 2,2 m " 413 à 416
- 1 Tige écouvillon 1,6 m pour 407 à 412
- 1 " " 2,2 m " 413 à 416

1 Repartiteur !

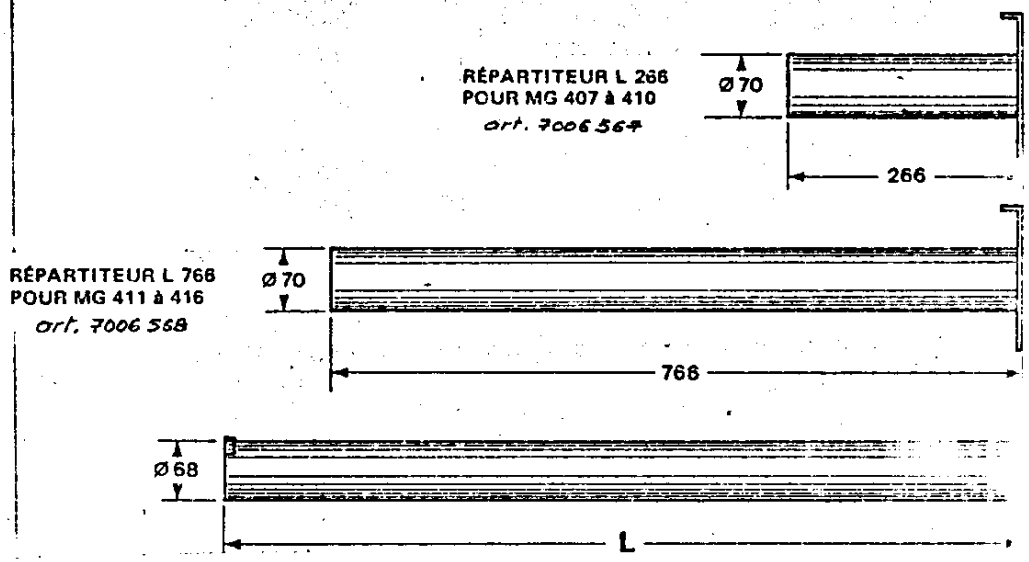

RALLONGE DE RÉPARTITEUR DE MG 412 à 416

N° chaudière	412	413	414	415	416
Cote L	555	665	775	885	995

art. 7006 569 à 573

Attention Avec rallonge mettre 4 vis à tôle ϕ 4,13 x 6,4 inox (art. 5737075)

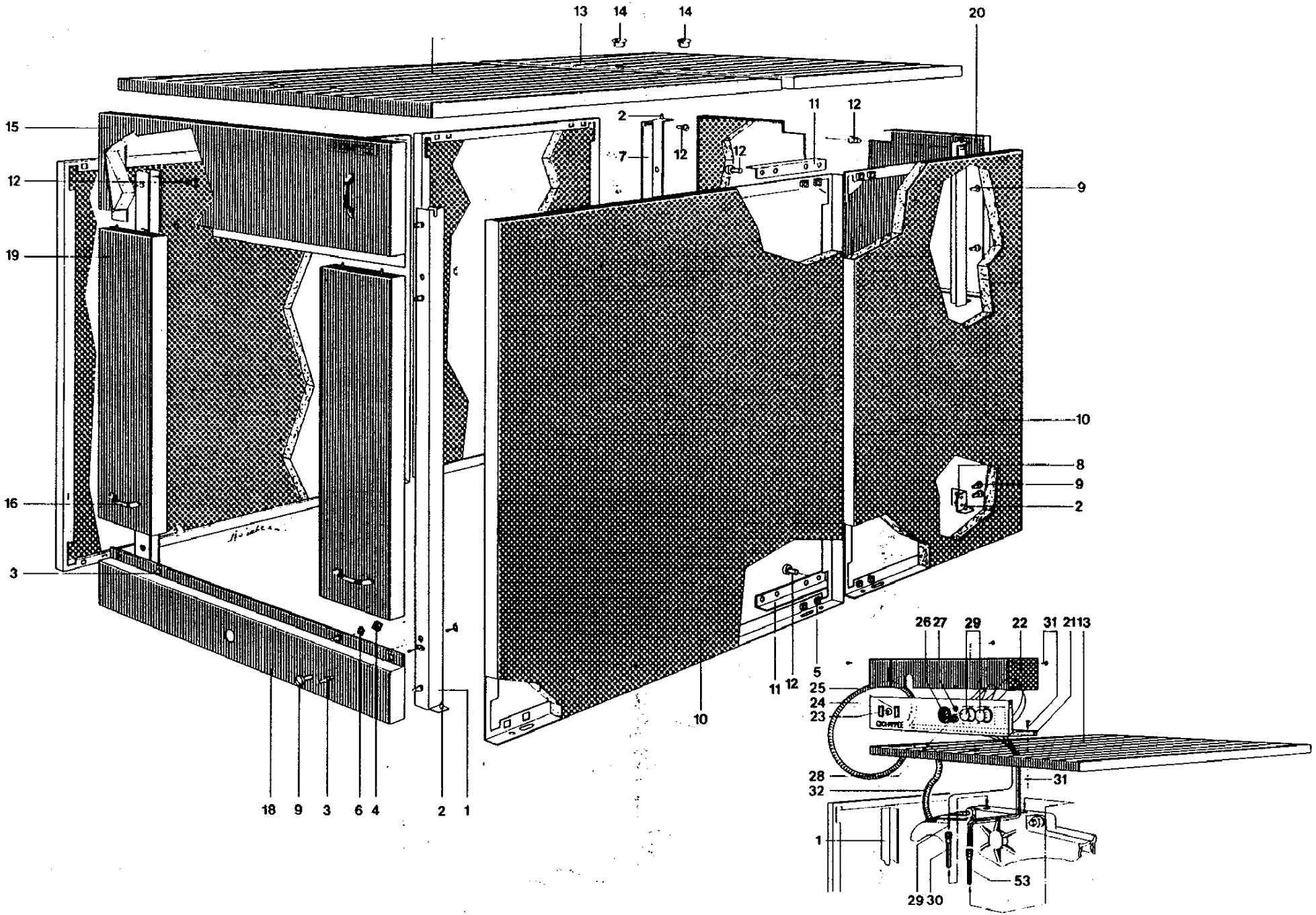
13
14
14
20
15
12
19
16
3
2
7
12
11
12
12
9
10
8
9
2
18
9
3
6
4
2
1
10
11
12
5
26
27
29
22
31
21
13
25
24
23
28
32
31
1
29
30
53

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce
-1	S17000191	TRESSE CERAMIQ.15X6 D:12(LE M)
-1	S17000823	BROSSE ECOUVILLON 75X40
-1	S17076040	RACLETTE LONG 1M600
-1	S17076050	RACLETTE 2M20
-1	S17077140	TIGE ECOUV.GR CHAUD.
-1	S17077144	T1GE EC0UV1LL0N 2 M 20
-1	S17204000	TABLEAU COMMAND.1ALL.MG456
-1	S17204100	TABLEAU COMMAND.2ALL.MG456
-1	S17204200	THERMOSTAT 2ALLURES MG456
-1	S17204215	TABLEAU COMMANDE ""FONCTION""
-1	S17244010	JAQUETTE MG 410
1	S17946136	MONTANT AV D/G MG4
10	S17940246	PANNEAU COTE D/G LG562 MG4 P
10	S17940256	PANNEAU L 672P/410 A 414 P
10	S17940266	PANNEAU L 893P/407 A 416 P
10	S17940276	PANNEAU L 1003 P/408 A 416 P
11	S17940286	EQUER. ASSEML. COTES 409/416 P
13	S17943256	PANNEAU DESS.562 PEINT MG4
13	S17943266	PANNEAU L 372 P/410 A 414 P
13	S17943276	PANNEAU L 893 P/407 A 416 P
13	S17943286	PANNEAU L 1003 P/408 A 416 P
15	S17946146	PANNEAU SUPERIEUR DE FACADE P
16	S17005921	POIGNEE AVEC VIS
18	S17946156	PANNEAU INFERIEUR DE FACADE P
19	S17946166	PANNEAU LATERAL DE FACADE P
2	S15199249	VIS CENTRAGE JAQUETTE
20	S17947126	PANNEAU ARRIERE P
21	S17946176	BANDEAU NU
22	S17946186	CAPOT NU
23	S15838249	VOYANT MISE TENSION ECS
24	S17003605	INTER MISE EN ROUTE CM3/4P
24	S99907745	INTERRUPTEUR 3710 Z B5-3+BAGUE
25	S15838248	VOYANT SECURITE BRULEUR ECS
26	S17007048	THERMOMETRE D52 LG 1M B6
27	S15838260	VOYANT LS 5 K ROUGE D=12
28	S17007108	****** ""NOUS CONSULTER"" ******
28	S17007121	THERMOSTAT SECURITE 21/20/3
29	S17007094	THERMOST.REG.RAK 20.7/1835
30	S17001778	GAINE 120 MM 15X21
30	S17001076	CLIPS MAINTIEN CAPILAIRE
30	S17006458	RESSORT PR GAINE 120MM
32	S17001220	METRE GAINE CAPRIFLEX
32	S17001250	C0ECROU GAINE SOUPLE N9
32	S17006311	RACCORD GAINE CARRIFLEX
7	S17947106	CORNIERE ARRIERE HAUTE D/G P
8	S17947116	CORNIERE ARRIERE BASSE D/G P

SCHEMA DE CABLAGE MX_SX_MG 4_5_6

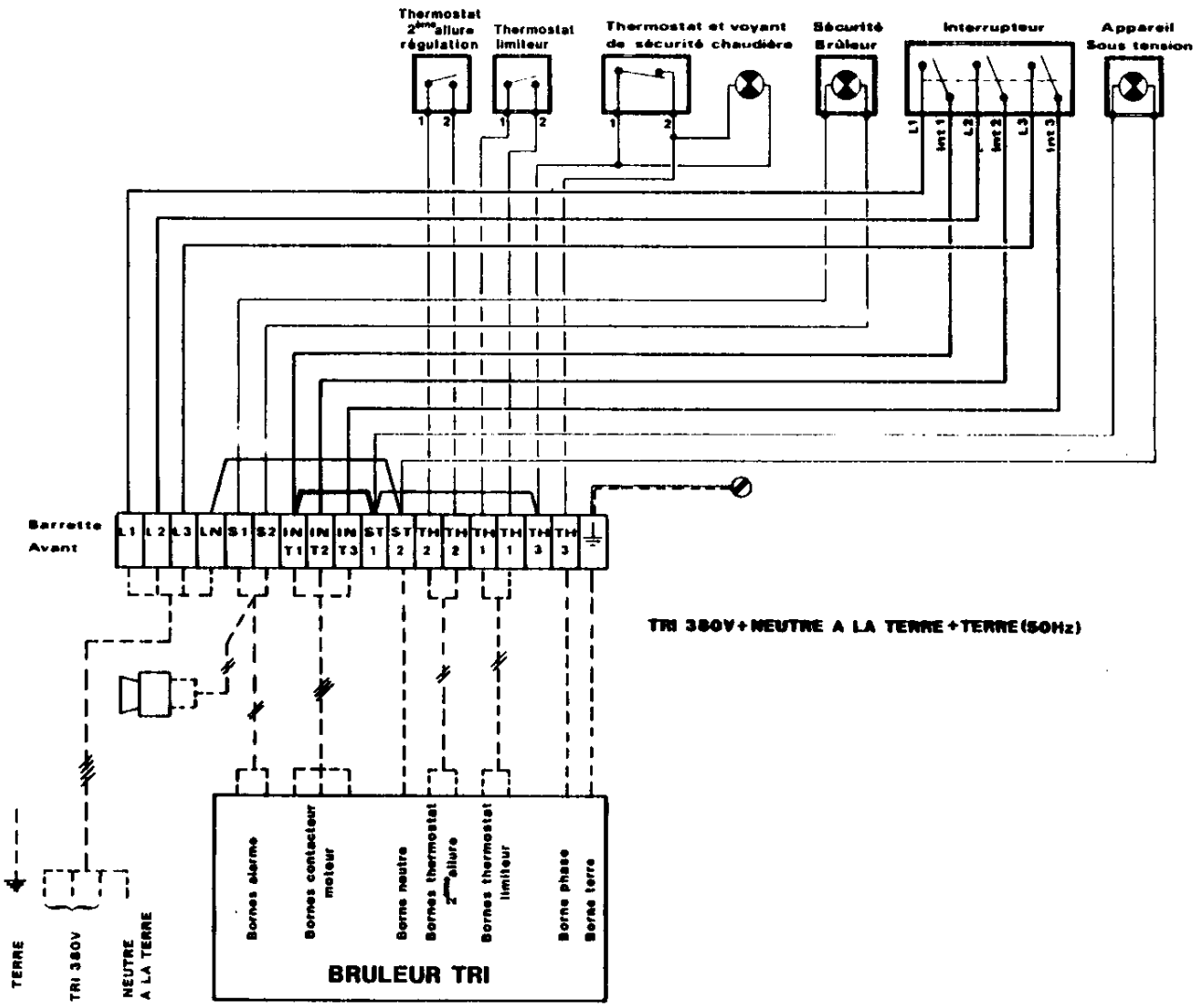

BRULEUR A 1 ALLURE

Le thermostat 2ème allure est inutile, dans ce cas ne pas effectuer de raccordement entre TH2 – TH2 et le brûleur

BRULEUR A 2 ALLURES
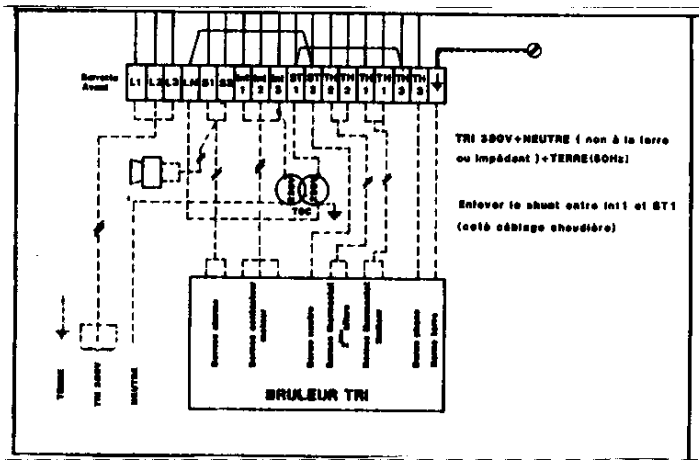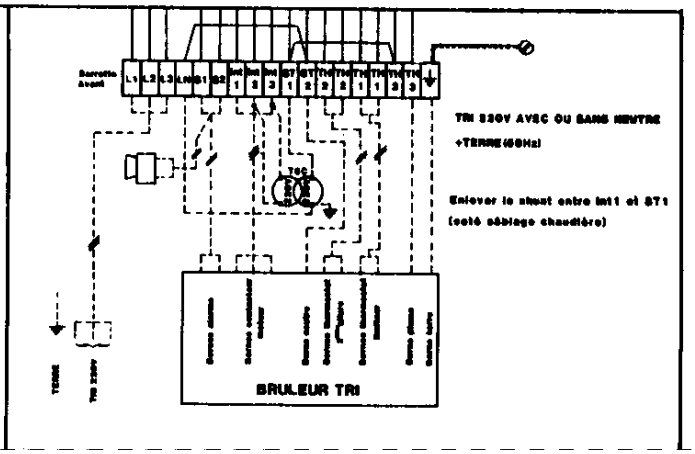
Lorsque le thermostat 2ème allure n'est pas utilisé, réaliser un shunt entre TH2 – TH2 tout en effectuant le raccordement sur le brûleur